

Au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap



SA SAINTETE LE PAPE PIE XI

qui a accordé une indulgence plénière à l'occasion du Jubilé

Illustrissime et Révérendissime Seigneur, le Père Joseph Dozois, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, recteur du Sanctuaire de Notre-Dame du Très Saint Rosaire, du Cap-de-la-Madeleine, exposant au Saint-Père combien est grande la piété que les fidèles du Canada nourrissent à l'égard de la Vierge très sainte, vénérée de date ancienne dans ce Sanctuaire, lui adresse d'instantes prières afin que la statue de la Vierge y soit couronnée par l'autorité apostolique.

L'auguste Pontife, désireux que la dévotion envers la sublime Mère de Dieu s'y accroisse de jour en jour, et heureux aussi que le jubilé de l'Immaculée Conception soit marqué par un monument d'affectueuse piété qui en transmette le souvenir à la postérité, a daigné acquiescer bienveillamment à sa requête en autorisant Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime à accomplir, au nom du Souverain Pontife, la cérémonie du couronnement solennel.

S. E. le Cardinal Merry Del Val à S. G. Mgr Cloutier,
le 27 mai 1904.

NEUVAINES AU SANCTUAIRE

DU 9 AU 18 AOUT

(Heure avancée)

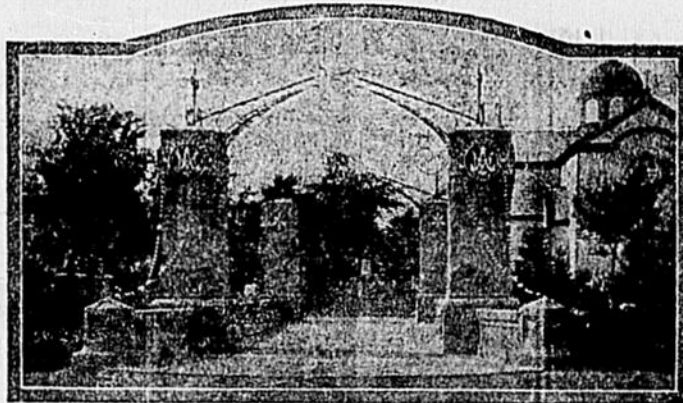
- Le matin, à 6, 7 et 8 hres, messe, confessions communions et recommandations aux prières;
- L'après-midi, à 3 hres, récitation du chapelet, recommandations, vénération des saintes Reliques;
- Le soir, à 7 h. 30, cantique, recommandations, sermon, Salut et confessions.



SA GRANDEUR MONSIEUR F.-X. CLOUTIER
Evêque des Trois-Rivières,
qui chantera la grand'messe en plein air, le 15 août.

Noces d'Or et d'Argent

JEUDI, LE 15 AOUT 1929



Le Pont

des Chapelets

« Que Dieu et sa sainte Mère continuent à bénir vos travaux apostoliques dans le Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, en faisant goûter aux pèlerins et aux vénérés directeurs de l'Eglise les fruits les plus doux de la dévotion au saint Rosaire, en tout temps, mais spécialement à l'occasion du 25e anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Cap! »

— Fr. R.-M. Cardinal Rouleau, O.P.

Le 3 janvier 1929.

« Il est désirable que les fidèles visitent en pieux pèlerinages le Cap-de-la-Madeleine, cet endroit où il y a deux siècles, a été érigée une confrérie du Très Saint Rosaire, et dans lequel la statue de la Bienheureuse Vierge Marie, récemment couronnée, par l'autorité de Pie X, en présence de son délégué et d'un grand nombre d'évêques, est l'objet de solennelles manifestations de foi et de piété. »

Les Pères du Concile Plénier de Québec,

(en 1909).



Au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap

Noces d'Argent du Couronnement et Noces d'Or du "Pont des Chapelets"

LES 15 ET 18 AOUT

PROGRAMME

(Heure avancée)

LE JEUDI, 15 AOUT

Première célébration des noces d'argent du Couronnement et des noces d'or du "Pont des Chapelets".

- Le 1) A 5, 6, 7, 8, 9 et 10 hres, messes célébrées au Sanctuaire par nos Dignitaires Ecclésiastiques, confessions et communions.
- Matin.
- 2) A 8 h. 30, chemin de Croix prêché par le R. P. Chs Boissonneault, o.m.i., chapelain en 1904.
- 3) A 10 h. 30, grand'messe d'action de grâces célébrée au pied du Calvaire, par S. G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, en présence de S. E. le Cardinal Rouleau, archevêque de Québec, qui donnera le sermon de circonstance. *Te Deum!*
- A midi, dîner au Monastère, pour les membres du clergé.

L'après-Midi. A 3 hres, ralliement général du clergé et des fidèles en face du Sanctuaire, cantique, procession du Saint-Sacrement, allocution par le P. Eug. Ville-neuve, o.m.i., missionnaire, et bénédiction des malades et des infirmes par le R. P. Joseph Dozois, o.m.i., Supérieur au Cap en 1904.

Le Soir. A 8 hres, cantique, bénédiction de la nouvelle Statue de Procession, sermon par le R. P. Athanase Francœur, o.m.i., curé de la paroisse, Ste-Marie-Madeleine, procession du Rosaire aux flambeaux, consécration du diocèse, Salut présidé par Mgr Ls-Eugène Duguay, P. D., prédécesseur des Oblats à la desserte du Pèlerinage. *Magnificat!*

Illumination du Sanctuaire, du Pont des Chapelets, du Calvaire et de tout le parterre; concert par "La Philharmonique" et feu d'artifice. A tous la plus cordiale bienvenue!

LE DIMANCHE, 18 AOUT

Même programme que le 15 août.

Grand'messe en plein air célébrée par Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, Délégué Apostolique au Canada, et sermon par Sa Grandeur Mgr Alfred-O. Comtois, Auxiliaire des Trois-Rivières.

La cérémonie des malades, dans l'après-midi, sera présidée par Sa Grandeur Mgr Joseph-Hermann Brunault, Evêque de Nicolet.

La plus cordiale bienvenue!

Les Gardiens du Pèlerinage.



MGR L.-E. DUGUAY, P. D.,

Ancien curé au Cap, qui présidera à la bénédiction du Très Saint-Sacrement, le 15 août.

« Quelle joie intense ce fut pour moi d'apprendre que vous n'entendez rien ménager pour préparer, les 15 et 18 août prochain, un éclatant triomphe à Celle qui est devenue, en droit comme en fait, la Reine du Canada! »

Ce triomphe, le diocèse des Trois-Rivières le lui doit, parce que, depuis vingt-cinq ans, la Vierge du Très Saint-Rosaire l'a merveilleusement béni et protégé.

Inutile de vous dire l'approbation spontanée que je donne au sujet de vos fêtes, et le bonheur que j'éprouverai à présider les noces d'argent du couronnement d'une Madone que j'ai moi-même couronnée.

Je vous bénis tout paternellement, en vous souhaitant, pour l'organisation de cette célébration, le succès le plus complet.

Votre tout dévoué Père en Dieu.

(Signé) F.-X., Ev. des Trois-Rivières

(Le 4 janvier 1929).

QUARANTE-HEURES au SANCTUAIRE

DU 12 AU 14 AOUT

Les exercices de ces 40 Heures seront prêchés par le Rév. P.-M. MAGNAN, O.M.I., ancien supérieur au Cap-de-la-Madeleine.



S. G. MGR A.-O. COMTOIS,

Qui donnera le sermon à la messe en plein air, le 18 août

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-SEVERE

Funérailles

Le 28 juillet s'éteignait pieusement dans le Seigneur, M. Hermévil Lacerte époux de feu Maria Bournival, à l'âge de 71 ans. Homme de bien possédant les qualités d'un citoyen distingué et parfait chrétien. Il a vu venir la mort avec calme unissant ses souffrances à celles du Divin Crucifié. Le défunt laisse pour le pleurer, neuf enfants: Philippe, Henri, magistrat à Winnipeg, Joseph, Armand, Elphège, Bruno, Léon, Bernadette et Jules.

Les funérailles ont eu lieu en cette église de St-Séver le 31 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite à la chambre mortuaire au domicile de Monsieur Ernest Robert, où il demeurait depuis six ans, par le révérend Père P. Bournival, jésuite, beau-frère du défunt.

Le service fut célébré par le Révérend Père assisté de M. A. Lavergne curé à St-Léon, comme diacre et de M. R. Lamy de St-Barnabé comme sous-diacre.

Touchant l'orgue Madame Ricard, de Yamachiche. On remarquait à la tribune sous l'habile direction de M. Ovide Héroux, maître de chapelle, MM. Antonio Carbonneau, Napoléon Bellemare, A. Lesieur, Aimé Héroux, Chs-Ed Lacerte, d'Yamachiche; Raoul Bellemare, de St-Barnabé; Elise Héroux, Philippe Milot, Donat Lacerte, Téléphore Milot, Bruno Boisvert et autres de cette paroisse. M. Antonio Carbonneau rendit avec une cantique de circonstance. La collecte fut faite par MM. Georges Boisvert et Arthur Desaulniers. Le drapeau du Sacré-Cœur, porté par M. Majorio Boisclair, précédait le cortège funèbre. Portait le croix, M. Wilfrid Lacerte accompagné de son épouse. La dépouille mortelle était portée par MM. Adolphe Lacerte, Philippe P. Gélinas, Adolphe Gélinas, Camille Gélinas, Armand Dupont, Arthur Milot. Les tributs floraux étaient portés par Mmes Rose-Alma Milot, Marie-Jeanne Robert, Camilla Gélinas et Germaine Héroux.

Suivaient le corps ses fils: MM. Philippe Lacerte et son épouse; M. Joseph Lacerte, son épouse et sa fille Madeleine; MM. Armand Bruno, et Jules de Montréal; M. Elphège, militaire de St-Jean; M. Léon, de Lac Chibouga; Mlle Bernadette, de Montréal. Monsieur et Madame Ernest Robert, M. Roland Robert; M. et Mme L.-O. Bournival, de Montréal, beau-frère et belle-sœur du défunt; Mme Sévère Lacerte, de la Baie des Trois-Rivières; Mme Paul Milot, de St-Séver.

On remarquait aussi de Montréal: MM. L. Mailloux, Antonio Labelle, J.-R. Léonore, Z. Gélinas, J.-A. Carlier, Antoine Lamy, Mme Joseph Lamy Joseph Labelle, Wilfrid Bellemare, Wilfrid Desrosiers, Mlles Champagne et Lachapelle, Marcelle Desrosiers, Des Trois-Rivières: M. A. Bellemare, MM. Louis Lamy, l'avocat Edgar Bournival, Arthur Lacerte, Madame Bellemare, Mlles Claire et Germaine Rouleau, Léda Milot, Lucille Lamy, et Thérèse Courchesne.

Yamachiche: MM. Charles et Evariste Gélinas, Arthur Desrochers, Chs-Ed. Lacerte, Jos. Gélinas, Arthur Desrochers, Antonio Carbonneau, Aimé Héroux, Jos. Desrochers, Notaire A.-O. Bellemare, Eng. Meunier, Chs Girardin, Jos. Gendron, A. Lesieur, Nap. Bellemare, Nap. Lesieur, Ovide Lesieur, Germain Beauchemin, Mesdames Lucien Milot, Gustave Milot, A. Gignac, E. Vaillancourt, Mlles Gabrielle Beauchemin, Eva

Villemure, Martine et Rachelle Gignac, Hélène Desrochers, Jeanne Beauchemin, Madame Dionis Desrochers, Mlle Mgté Marie, Agnès Grenier, De St-Barnabé: Dr Eug. Bellemare, Mme Vve Alf. Bournival, Mme Wilfrid Bournival, M. Maxime Matteau, M. Raoul Bellemare, De Ste-Monique: M. Chs Milot, M. et Mme Irène Milot et leur fille Irène, aussi plusieurs parents et amis.

Bouquets spirituels: La famille Dionis Milot, de Montréal. Les familles Georges Boisvert, Adrien Chabré, Ernest Robert, Elise Héroux, Camille Gélinas, Origène Chabré, Wilfrid Lampron, Arthur Desaulniers, Philippe P. Gélinas, Phil. Gélinas, Sévère Boisvert, Léopold Gélinas, Thomas Lacerte, Alide Chabré, Elphège Milot, Adam Lampron, M. et Mme Adolphe Gélinas, M. Euchariste Lamy, M. et Mme Wilfrid Lacerte, la famille Hormidas Dupont de St-Séver.

Mme Edmond Villemure et Mlle Villemure, d'Yamachiche, Mlle Léda Milot, des Trois-Rivières.

Sympathies

La famille Giroux, M. et Mme Pierre Lamy, Mmes Fontaine et Desrosiers, Mlle Juliette Florent, de Montréal; Mme Ernest Lacerte, des Trois-Rivières; M. et Mme Henri Bordeleau, de Montréal; M. et Mme Jos-Aimé Gagnon, de Yamachiche; M. et Mme Pierre-Rémi Lacerte, de Québec; le Cerele Catholique des Voyageurs de Commerce de Maisonneuve; MM. et Mmes Honoré Lamy Donat-L. Desaulniers, M. Arthur Desrochers, Mlle E. Brissou, les familles Nap. Lesieur, Ephrem Bergeron, MM. et Mmes J.-P. Grimard, Gus. Milot, Frs Lacerte, le colonel J.-R. Pellerin, Mmes Pellerin; Mlle Germaine Pellerin; Chs et Evariste Gélinas, la famille J.-E. Meunier, M. et Mme Sylvio Villemure, M. Evariste Lamy, les familles Dr Beauchemin, Ad. Boulanger, M. Nap. Bellemare, Mlles Lacerte, MM. et Mmes Lucien Milot, Onile Milot, Philippe Chabré, Jos-Ovide Héroux, Mme Vve Paul Milot, Mlle Rose-Alma Milot, de St-Séver.

Offrandes de messes

M. le Dr L.-O. Bournival, M. Roger Damphousse, le Conseil du Foyer Notre-Dame de la Garde, Montréal; Les Pensionnaires du Foyer Notre-Dame de la Garde, Les Employés de la Cie Frigidaire, de Montréal; la famille Adrien Milot, d'Yamachiche; M. le Dr et Mme N. Lacerte, de Lévis; la Cie Dufresne et Locke, Ltée, de Montréal; M. Gédéon Gélinas, de Charlotte; Le Rév. Père Lucien Tassdale, S.J., de Montréal, une neuve messe.

Offrandes de fleurs

Mlle Juliette Florent de Montréal; Mlle F. Vallée de St-Jean; la Cie Montréal Motor Sales, de Montréal; M. A. Morisson, de la Cie Frigidaire, de Montréal.

Naissance

Le 18 juillet a été baptisé Joseph-Maurice-Réjean, enfant de M. et Mme Elphège Milot. Parrain et marraine: M. et Mme Freddy Gélinas, de St-Barnabé.

BECANCOUR

Mercredi, le 31 juillet, avait lieu en notre église paroissiale, le service funèbre de M. Henri Levasseur, âgé de trente ans.

La levée du corps fut faite par M. le Curé E. Lemire, assisté des Abbés Chs-Ed. St-Germain et Auguste Baril comme diacre et sous-diacre.

La Chorale de la paroisse exécuta la messe de P. Yon; A l'offertoire, Domine Jesu Christe de Perosi, solistes, Mlle Juliette Blondin et Robert Blondin. Mlle Marcelle Blondin touchait l'orgue.

Les porteurs étaient ses beaux-frères: MM. Joseph Massé, James Leblanc, Remi Leblanc, H. Paul Massé, Robert Massé et Emilien Hamel. Portait la croix: M. Wilfrid Genest.

Conduisaient le deuil: M. et Mme Eugène Levasseur, M. Rodolphe Levasseur, MM. et Mmes Lucien Levasseur et Joseph Levasseur de Léonimster Massé, Mme Emilien Hamel, M. et Mme Albert Massé, Mme James Leblanc, de Léonimster Massé, Mme Remi Leblanc, de Ste-Gratude, Mlles Bertha, Florence et Rosa Massé, M. Robert Massé, M. Faïda Poisson,

MM. et Mmes Robert Massé, Wilfrid Carignan, Résine Verreille, Henri Boudreau, Maurice Lavigne, Henri Genest, Achille Genest, Albert Leyrenne, Mme A. Lapointe, du Cap-de-la-Madeleine, M. Henry Genest, MM. et Mmes Joseph Dumont, Louis Massé, Ernest Lannuville, Eloi Leblanc, Walter Dubois, Jules Lapointe, Paul Cyrenne, Benjamin Deshaies, Emile Leblanc, Uric Tourigny, Joseph Beaudet, Aurèle Lapointe, Alexandre Boisvert et une foule d'autres.

Mme Don. McLeish, de Toronto, et M. Georges Dubé, d'Ottawa, en visite chez M. Jos. M. Blondin.

M. et Mme F. Lefebvre, de Québec, en promenade chez Mme H.-E. Hall.

Mme Don. McLeish, Mlle Juliette Blondin et M. Geo. Dubé sont allés à Québec et Ste-Anne de Beaupré, ces jours derniers.

A la lueur du cierge qu'on allumera au moment de la mort, comme on reconnaît bien la vanité de tous les biens de ce monde. Saint Alphonse de Liguori.



CORPORATION
DE LA CITE
des Trois-Rivières

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 8 avril 1929 a passé un règlement intitulé: No 65. Règlement autorisant la cité à verser à la Corporation de l'Hôpital Cooke un octroi de \$35,000. et à emprunter pour cette fin, qu'a été approuvé par les électeurs propriétaires les 6 et 7 mai 1929 et par le Lieutenant-gouverneur en conseil le 27 juillet 1929.

Ce règlement deviendra en vigueur quinze jours après sa publication suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier à l'Hôtel-de-Ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel de Ville, Trois-Rivières. 6 août 1929.

(Signé) ARTHUR BETTEZ, Maire.

(Signé) ARTHUR BELIVEAU Greffier.



CORPORATION
DE LA CITE
Des Trois-Rivières

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 20 juin 1929 a passé un règlement intitulé: "No 66 Règlement pour emprunter une somme de \$35,400.00 comme aide additionnelle à la Corporation de l'Hôpital Cooke"; qui a été approuvé par les électeurs propriétaires les 8 et 9 juillet 1929 et par le Lieutenant-gouverneur en conseil le 27 juillet 1929.

Ce règlement deviendra en vigueur quinze jours après sa publication suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel de Ville, Trois-Rivières.

6 août 1929.

(Signé) ARTHUR BETTEZ, Maire.

(Signé) ARTHUR BELIVEAU Greffier.

HENRI NOBERT

Engr.
Marchand de Quincaillerie
et Peinture

DEMANDEZ

Le Blanc de Plomb

B B

Le plus pur,

Le plus fin,

Le plus blanc

Donc le meilleur marché

32a 32b rue Hart

ST-MARC-DE-SHAWINIGAN

Soirée d'Adieu

Vends tout ce que tu as, quitte les parents et amis et suis-moi!!

Jésus s'est fait entendre, et spontanément, de tout leur cœur, quatre jeunes filles ont répondu à l'appel! Elles sont parties vers ce lieu de prière et de dévouement, vers le monastère! Mesdemoiselles Exauria Houde, Madeleine Trudel, Simone Boucher et Rosa Legendre, sont les quatre, qui, rejetant la coupe du plaisir qui s'offrait au printemps de la vie, ont répondu à la prière si invitante du Prisonnier d'Amour!

Aussi, les amis ont tenu à manifester à ces courageuses enfants leur admiration et amitié sincères. Une soirée d'adieu fut organisée par Mlles Fernande Perron, Marie-Laure Lefebvre, Yvette Marchand et Germaine Grenier. M. et Mme Henri Trudel voulurent bien nous offrir leur beau et spacieux salon. Mlle Annette Saintonge, au nom de ses compagnes, adressa les vœux avec un tact et un goût remarquables. Une bourse fut présentée à chacune de nos aspirantes.

L'assistance était nombreuse. Outre les précitées, on remarquait: Les Révérendes Soeurs Grises de la Croix, éducatrices de nos chères compagnes. Mesdemoiselles: Marie-Alice Pellerin, Marguerite Gélinas, Germaine Massicotte, Cécile Hébert, Marcelle Gravel, Jeanne Saintonge, Yvette Lafrenière, Thérèse Massicotte, Brigitte Gélinas, Yvette Marneau, Gabrielle Marchand, Yvette Boisvert, Alice Longpré, Marie-Laure Lefebvre, Irène Fugère, Marie-Jeanne Hamel, Yvette Cossette, Liliame Boucher, Jeannette Grenier, Marie-Alma Fréchet, Thérèse Bergeron, Bella Martin, Béatrice Verret, Yvette Marchand, Antoinette Beaulieu, Thérèse Trudel, Lucile Lavergne, Oline Fugère, Fernande Lafrenière, Germaine Grenier, Cécile Lafrenière, Simone Gélinas, Alice Roy.

Le menu de la soirée se composait de chants, de musique et de déclamations. Chacune s'exécuta on ne peut mieux. On termina avec une belle ardeur le traditionnel goûter, et on se sépara tard.

dans la soirée, emportant un immortel souvenir de cette intime et si belle réunion.

Le lendemain, avait lieu un pique-nique champêtre et grâce à la courtoisie de Monsieur le curé I. Trudel, et de M. J.-T. Gélinas, on se rendit au lac à la Tortue, endroit si pittoresque de notre belle région. Bref! les derniers moments passés ensemble furent courts mais par contre bien remplis.

Nos meilleurs vœux, avec nos prières, accompagnent nos amies dans leur vie à venir!!

Une invitée.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros

2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité: — Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucrieries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Pour Les
Grosses Familles



L'article Indispensable.

Votre cuisine sera complète le jour où vous y installerez notre nouveau évier émaillé, double grandeur. Venez le voir et demandez nos prix.

Cyrille Labelle & Cie
10, - Rue Des Forges - 10

COLLEGE ST-JOSEPH, Berthierville

Sous la direction des

CLERCS ST-VIAEUR

COURS COMMERCIAL COMPLET

Rentrée des élèves, le mercredi, 4 septembre 1929

Téléphone Bureau: 569

Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

Collège Saint-Gabriel

ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN

Pensionnat dirigé par les Frères de St-Gabriel

(Cours Français et Anglais)

Prospectus sur demande

RENTREE: Lundi, le 2 septembre.

Académie De La Salle

Trois-Rivières

Sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Cours primaire: 6 ans

Cours secondaire (dit cours scientifique) couronné par le Diplôme de l'Institution: 4 ans.

Cours commercial (dit cours abrégé) couronné par un Certificat: 2 ans.

Laboratoire, Musée, Bibliothèque, Sociétés Littéraires, Musicales, Sportives

Anglais enseigné avec soin par professeurs de langue anglaise

Rentrée: Mardi, le 3 septembre 1929

Demandez prospectus.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, myopie, phénumie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Annonces -- Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT.—Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufresne, Engr., rue Champlour, en face de la gare. j.n.o.

PACIFIQUE CANADIEN



LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

NOUVEL HORAIRE

Heure normale

Départ des Trois-Rivière

Trains pour Montréal

2.15 a.m. tous les jours
9.15 a.m. jours de semaine
10.22 a.m. jours de semaine
2.35 p.m. tous les jours
4.50 p.m. tous les jours
6.08 p.m. tous les jours.

Trains pour Québec

3.30 a.m. tous les jours
6.15 a.m. jours de semaine
12 midi tous les jours
1.05 p.m. jours de semaine
2.45 p.m. jours de semaine
6.05 p.m. dimanche
6.30 p.m. tous les jours

Trains pour Grand'Mère

5.20 a.m. tous les jours
12 midi do
2.45 p.m. do
6.35 p.m. do

Trains pour Gdes Piles

10.30 a.m. jours de semaine
6.05 p.m. do

Pour réserves de places dans les wagons-lits et wagons-salons, s'adresser au bureau de la ville, 122 rue Notre-Dame, Tél. 2001 - 2002, ou à la gare, Tél. 20.

Placement de bon père de famille

Congrégation des Révérendes Soeurs Ste-Catherine

1ère hypothèque, 2 à 12 ans 6%

Prix pour rapporter environ 6 1/4%

Renseignements additionnels sur demande.

Téléphones ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748

Représentant Spécial pour Trois-Rivières et District 9, rue St-Pierre, Tél. 205

L. Létourneau Agent: Auguste Desmarais Louiseville Tél. 171

GRANDE EXCURSION

de la
Chambre de Commerce
à
TORONTO, HAMILTON,
BUFFALO, N.Y.,
et aux

CHUTES NIAGARA

par train spécial du
PACIFIQUE CANADIEN
DU 27 AU 30 AOUT 1929

VISITE DE
L'EXPOSITION
DE TORONTO

\$45.00 de Montréal, pour un lit du bas. Toutes dépenses comprises.

Renseignements supplémentaires, programme, etc., sur demande à J.-C. Groves Constant, Secrétaire, Chambre de Commerce, 25 E. rue S.-Jacques, Montréal, ou à P.-E. Gignac, agent de district du C.P.R., Gare Windsor, Montréal.

Le dimanche violé dans le Québec

Il se fait un nouvel effort pour inciter le gouvernement de Québec à faire mieux observer la loi du repos dominical. Un grand nombre de municipalités ont déjà adressé au premier-ministre des requêtes en ce sens; un plus grand nombre encore va compléter ce mouvement de supplications. Nous ne savons pas à quoi le gouvernement, en face de ce mouvement d'ensemble, va aboutir. Espérons toutefois qu'il sera fait de sa part quelque chose de mieux que ce qui a été fait jusqu'à présent.

La vérité est que, malgré les protestations réitérées des autorités de cette province, malgré l'assurance donnée que le gouvernement de Québec veut que le dimanche soit observé, il n'existe pas actuellement une province dans le Dominion où la loi du dimanche soit aussi moquée. C'est au point que, si la population des autres provinces estime que violer le dimanche est courir un risque certain, la population du Québec en est rendue à croire, semble-t-il, que la violation de la loi dominicale ne fait courir aujourd'hui aucun risque, ou très peu. Au premier rang de ceux qui affichent ainsi leur certitude d'impunité, se trouvent les grandes industries.

Et pourtant, le respect du dimanche est imposé à tout le pays par une loi fédérale; la même qui nous régit dans Québec. Et nous nous demandons comment, de bonne foi, on peut expliquer qu'on respecte ailleurs la loi qui nous régit, alors qu'on s'en moque impunément ici. L'argument que l'on donne à propos de cette loi fédérale est assez puéril. On dit que si l'application de la loi par le gouvernement provincial est si ardue, cela vient précisément que l'on est en face d'une loi fédérale, et que de ce fait le provincial ne peut que difficilement intervenir. Et alors, encore une fois, si la loi fédérale, telle que faite, assure si complètement ailleurs le respect du dimanche, comment et pourquoi ne l'assure-t-elle pas ici?

Nous nous souvenons très bien que lors de la discussion à Ottawa de la loi dominicale, la députation du Québec a demandé et obtenu que dans les cas d'infraction à la loi, trouvée trop puritaine pour la population de notre province, on ne puisse procéder sans la sanction préalable du procureur-général. De fait, on a laissé à Québec le soin de décider en quoi le dimanche peut être considéré comme violé. On sait ce qui est advenu de cette réserve par la suite. On sait aussi quel cas on en est arrivé à faire de la loi qui impose le repos dominical.

Dans le communiqué à la presse, les ligueurs en faveur de l'application de la loi du dimanche expliquent que c'est le désir général que cette question pénible soit réglée le plus tôt possible. Et l'on insiste pour qu'elle soit enfin réglée par ceux-là mêmes qui en ont le pouvoir... "et sont tenus de veiller au maintien de l'ordre social".

Le communiqué dit de plus... "La violation, en effet, de la loi, est évidente et les enquêtes faites récemment sous la direction du gouvernement ont toutes abouti à la même conclusion; les travaux qui se font actuellement le dimanche dans les usines de pulpe et de papier ne sont ni urgents ni nécessaires, ils se trouvent par conséquent également défendus. Tout tribunal soutiendra ces conclusions."

On sait que l'échappatoire à laquelle on a eu recours pour trainer les choses en longueur, est que la loi fédérale parlant de travaux urgents qui peuvent être permis, ce devient une question toujours embarrassante que de déclarer quel travail est urgent, et quel ne l'est pas. Chose curieuse, cet embarras n'existe pas dans les autres provinces. On ne travaille pas le dimanche; c'est la règle. On ne travaille pas parce que ce serait violer la volonté et la conscience des administrés; et les gouvernements ne laissent pas travailler ni les petits ni les gros, parce que l'intérêt politique est de respecter la volonté du public.

Le communiqué ajoute encore: "Mais comme si elles se sentaient sûres de l'impunité, les grosses compagnies continuent à ignorer ouvertement la loi. En veut-on une preuve? Les règlements que la Canadian International Paper Company, propriétaire d'un grand nombre de moulins à papier, fait signer aux employés qu'elle engage, comportent en toutes lettres qu'ils travailleront le dimanche jusqu'à sept heures du matin. Violation manifeste de la loi! On ne tolère un pareil scandale dans aucune autre province du Canada. Comment se fait-il qu'il puisse s'étaler au grand jour dans notre catholique province?"

Et en effet, avec les Ligueurs du dimanche, nous nous demandons: "Comment cela se fait-il?" Au vrai, l'acte de la Canadian International Paper est une provocation directe à la loi. La puissante compagnie sait, ou doit savoir, que le gouvernement du Québec ne fait pas mystère qu'il exige l'application de la loi. Or elle dit au gouvernement que dans son usine, il n'y aura d'emploi que pour ceux qui s'engageront d'avance à violer la loi. Et que pour les autres, il n'y aura rien à faire. La révolte contre la loi ne peut être plus manifeste, et la moquerie contre l'autorité qui déclare vouloir faire appliquer la loi ne peut être plus patente.

Le gouvernement apprendra ces choses par le communiqué déjà publié par la presse de cette province. Que va faire le gouvernement? Et nous supposons bien qu'au moins cette fois, l'embarras de l'autorité pour procéder ne sera pas grand. C'est que, en effet, il n'est pas même question ici de savoir si le travail devant être fait durant les heures prohibées, sera ou non un travail urgent. Car on sait que l'urgence, pour le gouvernement de Québec, demeure le point noir dans cette loi fédérale de malheur. Dans le cas de l'International Paper, on ne s'inquiète pas de la fameuse urgence.

C'est donc un scandale, comme le déclare le communiqué, scandale qui n'est donné dans aucune autre province du Canada. Et avec les auteurs du communiqué, nous pouvons bien nous demander... "Comment se fait-il qu'il puisse s'étaler au grand jour dans la catholique province de Québec?"

Nous avons déjà dit que nous trouvons humiliant pour la population saine de notre province, que des étrangers, de grands industriels, aient pu croire qu'une loi, pourtant conforme à nos convictions religieuses, pourrait être impunément violée, et violée sans que les autorités recourent à tous les moyens pour faire cesser l'infraction. Aujourd'hui, malgré de nombreuses protestations, nous en sommes rendus à constater que l'audace des grands violateurs de la loi du dimanche avait sa raison d'être, et que leur espoir d'impunité n'a pas été déçu.

Une chose qui nous répugne est que ceux que nous voyons partir pour l'usine le dimanche, ne sont pas, d'ordinaire, les employés les plus huppés, les forts salariés, les clercs de bureau, mais bien les gagne-petit. Les tâcherons qui doivent peiner toute la semaine pour gagner misérablement le pain de la famille. Et pour ceux-là nous trouvons odieux que les violateurs du dimanche leur impose, pour vivre, le reniement de leurs plus chères convictions. Et ici encore, à l'égard de ces tortionnaires de conscience de pauvres hommes, il nous semble que l'autorité devrait être impitoyable.

Dans son numéro de mardi, le 6 août, notre confrère du "Droit" d'Ottawa, parlant de la violation du dimanche, cite le texte d'une déclaration faite par des ouvriers à l'emploi d'une usine située sur la Gatineau dans la province de Québec. Par ce document deux ouvriers affirment que sur leur refus de travailler le dimanche, on les a mis à la porte dès le lundi matin. En sorte que, ces pauvres gens, pour avoir préféré le respect de leurs convictions religieuses, sont durement punis par la perte d'un emploi où ils donnaient satisfaction et qui assurait à leur pauvre famille le pain dont elle vivait.

C'est pour décourager un pareil ostracisme à l'égard de nos travailleurs que nous devons souhaiter que l'effort concerté de toutes nos municipalités de la province, accule le gouvernement à faire son devoir à l'égard d'une loi qui ne devrait pas être plus commodément violée dans le Québec que dans les autres provinces canadiennes.

Joseph Barnard.

Conventum des Anciens à St-Justin

Dimanche, le 11 août

PROGRAMME DU JOUR

9 h. 30 a.m. — Ralliement à la résidence du Professeur Ovide Duchesnay. Départ en procession pour l'église.

9 h. 30 a.m. — Grand-messe solennelle chantée par l'Association chorale St-Louis de France de Montréal, sous la direction de M. Joseph Saucier, avec accompagnement d'orgue de M. Antonio Létourneau, organiste à St-Louis de France.

Après la messe, photographie du groupe.

12 h. — Grand banquet servi aux anciens élèves par la Maison Dupuis Frères, de Montréal.

Discours prononcés par des orateurs de marque.

Programme de la messe

Kyrie..... Fauconnier
Gloria..... Rigaud
Credo (messe de la Délivrance)..... Th. Dubois
Sanctus (messe Pontificale)..... Perosi
Agnus..... Widor

Au Salut

Cor Jesu..... Rousseau
Ave Verum..... Dubois
Ave Maria..... Rigaud
Tantum Ergo..... Mendelshon
Laudate..... Gounod

Menu du banquet servi par la Maison Dupuis Frères, de Montréal au Conventum.

Celeri, Olives, Consommé, Poulet rôti farci, Petits pois, Patates pilées, tomates, concombres, Pain et beurre, Petits fours, Crème glacée, Gâteaux assortis, Pâtisseries françaises, Fruits assortis, Café, Vins.

LA BAIE SHAWINIGAN

Naissance

M. et Mme Hector Rondeau, née Yvonne Lapointe, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Josaphat-Florian. Parrain et marraine: M. et Mme Josaphat Lapointe, oncle et tante de l'enfant.

— En visite chez MM. Joseph Laliberté et Ozanie Bélanger; M. et Mme Charles Dubé et leur fille Graciele, de Berlin Falls, et M. Henry Béland, de Québec.

— En visite chez M. et Mme Louis Amyot; M. et Mme L. Plamondon, de Québec.

— Mlle Suzanne Boisvert, de St-Boniface, en visite chez M. Max. Ricard.

— M. et Mme Thomas Grenier, M. Omer Grenier et Raymond Ricard, sont de retour d'un voyage à Drummondville.

— M. Charlemagne LaRoche, était à Montréal, ces jours derniers.

— M. Euclide Cayer des Chutes Shawinigan, Mme Thomas Bellemare et sa fille Germaine, étaient à St-Léon la semaine dernière, où ils ont assisté aux funérailles de M. Thomas Cayer.

— M. Prosper Laviolette en visite à Montréal, chez des parents et amis.

— M. Raymond Lafontaine, en vacances chez des parents.

Imposantes funérailles de M. Omer Gélinas

Ces jours derniers, eurent lieu en notre église paroissiale les imposantes funérailles de M. Omer Gélinas, décédé à la suite d'une longue maladie. Le défunt était âgé que de trente-neuf ans, cinq mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Grenier qui chanta aussi le service.

Les Porteurs étaient: MM. Alfred Deschênes, Camille Debons, Thomas Arguin, Ferdinand Ricard, Adrien Rivard, Roméo Carbonneau.

La quête fut faite par MM. Maxime Ricard et Noé Marchand.

Le Chœur de l'Orgue sous l'habile direction de M. J.-E. Bellemare, maître de chapelle rendit avec âme la messe des morts. Solistes: MM. G.-A. Yelle, Origène et Adrien Lord, Oscar Maréchal, Germain, Lucien et Ambroise Bellemare, Arthur Drolet. M. Albert Papillon tenait l'Orgue.

Précédaient le cortège funèbre: MM. Léonidas Laroche, Maxime Ricard, Noé Marchand.

La Bannière de l'Union St-Joseph était dirigée par M. Thomas Grenier et portée par MM. Rodolphe Arseneault et Damien Croiselière.

Portaient les Rubans: MM. Alcide Lachance, Omer Boisvert, Anatole Croiselière, Hervy Boisvert.

Le Drapeau des Artisans était porté par M. Josaphat Melançon.

Portaient les Rubans: MM. Pierre St-Louis, Germain Bellemare, Accompagnaient la dépouille mortelle: ses fils: Germain et Léopold; ses filles: Yvette et Thérèse, son frère, M. Philias Gélinas, de la Baie Shawinigan, sa sœur, Mme Ovide Martin, de Willimantic, E.-U. sa belle-mère, Mme Euchariste Boucher, ses beaux-frères, MM. Ferdinand Milot, de St-Barnabé, Ovide Martin, de Willimantic, des E.-U., Lionel Boucher, de la Baie Shawinigan, ses belles sœurs: Mmes Joseph Blais, Georges Boisvert, de la Baie Shawinigan, Mme Albert Gélinas, de St-Thimothée, ses oncles: MM. Donat, Philias et Origène Gélinas, de St-Barnabé, ses tantes: Mme J.-O. Lafontaine, et Georges Héroux, de Charette-Mills, ses neveux et nièces: M. et Mme Ls-Geo. Boisvert, MM. Jos-Engène, Hervy, Omer et Roland Boisvert, Mlles Florence et Liliane Boisvert, de la Baie Shawinigan, Mlle Thérèse Grenier, de St-Boniface, Annette Gélinas, de St-Barnabé, Lucienne Gélinas de St-Mathieu, ses cousins et cousines, MM. et Mmes Lewis Gélinas, Adem Grenier, M. Florida Gélinas, des Chutes Shawinigan, M. et Mme Eddy Dubé, de Grand-Mère, et une foule considérable de paroissiens.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, deux fils Germain et Léopold, deux filles, Yvette et Thérèse, un frère, M. Philias Gélinas, deux sœurs: Mmes Ovide Martin, de Willimantic, E.-U. et Ferdinand Milot, de St-Barnabé, plusieurs beaux-frères et belles sœurs.

Bouquets spirituels

Le Conseil de l'Union St-Joseph du Canada, familles Georges Boisvert, Thomas Grenier, Joseph Fortier, M. et Mme Emile Fortier, Mlles Florence et Gisèle Poudrier, de Grand-Mère.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, deux fils Germain et Léopold, deux filles, Yvette et Thérèse, un frère, M. Philias Gélinas, deux sœurs: Mmes Ovide Martin, de Willimantic, E.-U. et Ferdinand Milot, de St-Barnabé, plusieurs beaux-frères et belles sœurs.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, deux fils Germain et Léopold, deux filles, Yvette et Thérèse, un frère, M. Philias Gélinas, deux sœurs: Mmes Ovide Martin, de Willimantic, E.-U. et Ferdinand Milot, de St-Barnabé, plusieurs beaux-frères et belles sœurs.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, deux fils Germain et Léopold, deux filles, Yvette et Thérèse, un frère, M. Philias Gélinas, deux sœurs: Mmes Ovide Martin, de Willimantic, E.-U. et Ferdinand Milot, de St-Barnabé, plusieurs beaux-frères et belles sœurs.

Bouquets spirituels

Le Conseil de l'Union St-Joseph du Canada, familles Georges Boisvert, Thomas Grenier, Joseph Fortier, M. et Mme Emile Fortier, Mlles Florence et Gisèle Poudrier, de Grand-Mère.

Grand-Mère

— Mme F.-X. Pelchat, des Trois-Rivières, Mme Adj. Lamontagne, de Montréal, étaient en visite récemment chez M. et Mme Jules Roy.

— M. et Mme J.-A. Nicole, M. Paul Nicole, ainsi que Mlles Françoise et Madeleine Nicole sont allées à St-Hyacinthe ces jours derniers.

— Mlle Yvonne Gauthier, de Drummondville était l'hôte de Mme Ernest Roy la semaine dernière.

— Mme Vve A. Boutet, de Victoriaville est en visite chez sa fille Mme J.-A. LeBlanc.

— M. et Mme P. Caron, de Manchester, ainsi que Mlle Irène Rondeau, infirmière de Montréal étaient en visite récemment chez M. et Mme Geo. Caron.

— Mlle Germaine Desbiens passe une quinzaine en vacances à Casey.

— Mme Vve Louis Giguère, de Lowell, Mass était en promenade la semaine dernière chez M. Henri Thérien.

— Mme Henri Thérien est partie pour une promenade de quinz jours chez des parents à Lowell, Providence et New-York.

— Mme J.-L. Champigny et ses fillettes passent trois semaines en promenade chez des parents à Dolbeau, Lac St-Jean.

— Mlle Germaine Desbiens passe une quinzaine en vacances à Casey.

— Mme Vve Louis Giguère, de Lowell, Mass était en promenade la semaine dernière chez M. Henri Thérien.

— Mme Henri Thérien est partie pour une promenade de quinz jours chez des parents à Lowell, Providence et New-York.

— Mme J.-L. Champigny et ses fillettes passent trois semaines en promenade chez des parents à Dolbeau, Lac St-Jean.

— Mlle Germaine Desbiens passe une quinzaine en vacances à Casey.

— Mme Vve Louis Giguère, de Lowell, Mass était en promenade la semaine dernière chez M. Henri Thérien.

— Mme Henri Thérien est partie pour une promenade de quinz jours chez des parents à Lowell, Providence et New-York.

— Mme J.-L. Champigny et ses fillettes passent trois semaines en promenade chez des parents à Dolbeau, Lac St-Jean.

— Mlle Germaine Desbiens passe une quinzaine en vacances à Casey.

SCHULTE-UNITED LIMITED VA OUVRIR DEMAIN SES SOMPTUEUX MAGASINS

En 60 jours on a construit un des magasins les plus modernes des Trois-Rivières.

La Schulte-United, Limited, est une maison canadienne, une des plus puissantes qui soient, comptant des succursales dans toutes les grandes villes.

DECLARATION DE PRINCIPES D'AFFAIRES

Demain marquera l'ouverture du nouveau et vaste magasin de la Schulte-United, Limited, au No 26, rue Des Forges. L'édifice a été complètement remis en bon état afin de pourvoir la population des Trois-Rivières d'un magasin moderne et du dernier cri sous tous les rapports.

Le travail de construction de ce magasin constitue un beau crédit pour les contracteurs qui en étaient chargés. Le travail commença le 3 juin et maintenant, 60 jours plus tard, le magasin est prêt à être mis en opération. Il y a 15 jours à peine on procédait seulement à la pose de l'acier. On a construit pratiquement un nouvel édifice en plein cœur du quartier des affaires de la cité, en quelques jours. C'est un record.

La Schulte-United, Limited, qui fait depuis ses débuts dans le commerce de merceries aux Trois-Rivières, est une maison canadienne dont les quartiers généraux sont à Montréal et qui possède des succursales à travers le Canada. La Compagnie est capitalisée à \$5,000,000 et est l'une des plus fortes organisations de magasins à chaîne faisant affaires dans le Dominion.

Il est intéressant de noter que deux des vice-présidents de la Compagnie sont des Canadiens: M. A.-N. McFadyen et M. W.-P. Zeller. M. J.-R. Hoskins, est le gérant général de tous les magasins de la Compagnie.

La Schulte-United Limited opère actuellement des magasins dans les villes canadiennes suivantes: Hamilton, Ste-Catherine's Niagara Falls, Guelph, Fort-William, London, Ottawa, St-Jean, N.B. et Winnipeg. De nouveaux magasins seront ouverts dans un avenir rapproché à Montréal, Sherbrooke, Québec, Toronto, Sarnia et Calgary.

Ce splendide nouveau magasin de Trois-Rivières est sous la gérance directe de M. Poulin qui possède une longue expérience du commerce de détail en Canada. Il est assisté très habilement de M. Thériault. Un personnel compétent de vendeurs a été choisi aux Trois-Rivières et dans le district parmi des personnes qui ont une expérience considérable dans la vente des marchandises.

Chaque membre de la nouvelle organisation a été imbu de l'esprit de service de la Schulte-United, Limited, et pas une seule pierre n'a pas été retournée pour répondre aux besoins de chaque client, promptement et avec courtoisie. L'idée d'assurer du service à chaque

magasin à Waterbury Conn. en auto.

— Mlles Marguerite et Monique Bourassa, des Trois-Rivières, ainsi que Mlle Florence Allard, de Montréal étaient en visite ces jours derniers chez M. Adolphe Allard.

— Mlles Jeannette Béland, de Louiseville, A. Gauthier, des Trois-Rivières, Gabrielle Ste-Marie, de Hull P.Q. Dr R. Latourelle, MM. Robert Lefleur et Alex. Béland, de Louiseville étaient en visite chez Mlle Germaine Nicole dimanche dernier.

Bibliographie

Le Génie de saint Augustin. — A propos du XVIIIe centenaire de saint Augustin (430-1930). Par Alfred Lemmet, curé de Laurie (Cantal). Une plaquette in-8, couronne de 16 pages. L'exemplaire 1 fr. Affranchissement: France 0.30, Etranger 0.45. — Avignon, 7 place Saint-Pierre, Maison Aubanel Frères, fondée en 1744, imprimeurs de Notre Saint-Père le Pape.

Ajoutons que le style de cette plaquette est des plus faciles, et les considérations accessibles à tout le monde; aussi bien que l'intellectuel, ceux qui forment la grande masse du public trouveront dans sa lecture un charme captivant.

Scouts Catholiques



Au chef-scout

Les hommages des Scouts catholiques de Trois-Rivières vont à Sir Robert Baden Powell, père de tous les scouts de l'univers, récemment créé par Sa Majesté le Roi, baron du royaume d'Angleterre. Et nous ne sommes point étonnés de voir aussi dans un journal anglais, le nom de Baden-Powell parmi les plus grands du monde. C'est un bienfaiteur de l'humanité. Son œuvre a pénétré partout, s'adaptant à toutes les conditions de race et de religion. Sans doute, l'esprit de chevalerie qui anime le scoutisme n'est pas un produit de notre siècle, mais le grand mérite de Baden-Powell est d'avoir voulu le réintroduire dans nos mœurs d'aujourd'hui et d'avoir eu des étonnantes ressources du garçonnet de qui l'on peut beaucoup obtenir pourvu que l'on y mette, avec tout son cœur, de la méthode, toujours en conformité avec les capacités et les aspirations de l'enfant. Cela c'est le scoutisme pour lequel cinquante mille scouts venus de partout ont acclamé Baden-Powell ces jours derniers au cours du jamboree international tenu à Birkenhead en Angleterre.

A Yamachiche

Un plus long compte-rendu sous forme de récit à la manière scout, paraîtra d'ici peu de notre passage, à Yamachiche où nous avons été reçus si cordialement par toute la population. Monsieur le Curé de Carufel, en tête. Celui-ci nous disait publiquement après les Vêpres, sa joie d'être le premier curé hors de la ville de Trois-Rivières, à nous faire venir dans sa paroisse. Aussi, l'avons-nous décoré de la croix scout, le soir, au cours de notre feu de camp, lui faisant prendre rang officiel parmi nos protecteurs les plus méritants.

Nérée Beauchemin, le poète national, à la suite de Monsieur le Curé, mit tout en œuvre chez lui pour nous recevoir comme il lui semblait trop que cela convenait. C'est probablement, cette idée que nous représentons du service continu de Dieu, de l'Eglise, et de la Patrie, qui causait tant d'émotion à l'auteur du chant que nous aimons, fait exprès pour nous: "Petit scout, au camp comme en route..."

Nos réunions

Elles ont lieu, régulièrement, comme avant le grand camp, chaque mardi et chaque jeudi, à 7 h. 30 à la salle Notre-Dame. Les quatre groupes y sont convoqués.

Tous les scouts doivent se rappeler que la grande fête de Notre-Dame de Joie approche. La célébration doit en avoir lieu jeudi, le 22 août, à la suite de la retraite préparatoire qui s'ouvrira lundi soir le 19. Que chacun y songe dès maintenant.

Roger Gagné

Il n'avait pas encore fait sa Promesse mais l'esprit scout, il l'avait déjà beaucoup. Ne voulant rien faire à moitié, il avait remis à plus tard l'épreuve à subir avant l'admission. Au moment où l'on se proposait de venir à bout de ses craintes excessives en le déclarant admis à la Promesse, il a été enlevé accidentellement, à l'affection des siens et à l'amitié de ses frères scouts. Ceux-ci garderont le souvenir qu'il leur laisse des vertus de son âge pratiquées toutes avec cette délicatesse qui le caractérisait. — Pieux, franc, dévoué, avec une figure toujours sereine, ce devait être bientôt un scout parmi les meilleurs. Et c'est pourquoi on lui a fait escorte solennelle le jour de ses funérailles.

Claire Fleury, des Trois-Rivières, quittait sa famille, jeudi, le premier août, pour entrer au noviciat des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa.

COUR DU MAGISTRAT

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 7089 (1929)

Cour de Magistrat de District,

Arthur Spénard, courtier d'assurance et d'immeubles, des cité et district des Trois-Rivières,

Demandeur,

Napoléon Dagenais, ci-devant de Yamachiche, district des Trois-Rivières, ensuite de Montréal, district de Montréal et actuellement de lieux inconnus,

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois. Les Trois-Rivières, 6 août 1929

Ad. Provencher, Greffier C.M. District des Trois-Rivières. 8-13.

Adieu au monde

Au milieu des plaisirs et des attractions du siècle, il se trouve des âmes qui entendent l'appel du Maître: "Suis-moi".

C'est pour répondre à cette divine invitation que Mlle Marie-

SCHULTE
UNITED

SCHULTE ~ UNITED LIMITED

LE MAGASIN AUX SURVALEURS DES TROIS-RIVIERES

Grande Vente D'Ouverture Vendre



Jolies Robes de Satin

\$6.95

Chic, Qualité, Economie !

Une valeur spécialement choisie pour créer des clients pour notre maison. Un choix considérable de modèles attrayants fabriqués d'un tissu de satin de soie très pesant. Nuances: noir bleu-marine bleu indépendance maron sucre brun. Chaque vêtement est très bien taillé et ajusté. Grandeurs: 14 à 40.

LOT SPECIAL DE ROBES DE SOIE A

\$5.95

Une grosse variété de styles, grandeurs de 14 à 42 dans les couleurs les plus en vogue pour l'automne. Chaque robe fabriquée avec une bonne qualité de crêpe Plat, crêpe Canton et Célanese.

ROBES
LAVABLES
pour
Fillettes

59c

Jolies robes en tissus imprimés pour lesquelles vous paieriez volontiers le double. Grand choix de modèles. Grandeurs 8 à 14 ans.

Nouvelles Robes d'Automne
\$12.95

Votre choix parmi un ensemble complet de modèles élégants fabriqués de crêpe Canton de très belle qualité. Les plus nouvelles modes d'automne s'y trouvent représentées. Ce sont de merveilleuses valeurs qui méritent votre attention.

Robes de Soie Fashionables
\$8.95

Ces robes sont spécialement offertes à prix dérisoire. Grand nombre de modèles dans toutes les nuances populaires.

Robes en Jersey
de Laine
\$6.95

Très grand choix de modèles très à la mode dans une variété de nuances telles que faon orange castillan brun bleu etc. Coupe soignée tissu 100 pour cent laine. Modèles et grandeurs assortis. Grandeurs: 14 à 44.

ROBES EN CREPES
GEORGETTE ET CANTON POUR DAMES

\$14.95

Ces robes sont fabriquées d'une belle qualité de crêpe Canton et Georgette et comprennent des robes pour les Dames corpulentes et haute ou faible taille. Elles se présentent dans les plus nouvelles modes et nuances telles que marron glacé, bleu indépendance, noir, bleu marine et brun. Grandeurs 16 1-2 à 26 1-2 et 36 à 44.

Renseignements au sujet de

"Schulte-United"
MAGASIN

26, rue Des Forges

PROGRAMME DU MAGASIN

- A. Service prompt et courttois.
- B. Assortiments complets de bonnes marchandises à prix d'économie.
- C. Faire bénéficier le public des économies considérables réalisées par l'opération économique d'une chaîne de magasins.
- D. Absolue satisfaction ou argent remis.

Heures de magasins: 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. Le magasin sera ouvert les Vendredis soirs jusqu'à 9 h., et les samedis soirs jusqu'à 10 heures.

Extra Spécial
150 ROBES DE SOIE
\$2.98

Superbe assortiment de modèles dans toutes les nuances populaires, avec ou sans manches. Devront être vendues sans égard au prix coûtant. Venez de bonne heure pour avoir le premier choix. Grandeurs: 14 à 40.

Poudre Coty à 49c

Une boîte de grandeur régulière de cette poudre si connue est réellement une survaleur à ce prix 49c

"SMOCKS" en Broadcloth \$1.00

Fabriqués de fin broadcloth, idéals pour la maison et le bureau. Grand choix de nuances et de grandeurs.

1000 Bijoux Echantillons

Un lot spécial acheté tout spécialement pour le jour d'ouverture: Pendants d'oreilles, colliers, "Chokers", perles et autres nouveautés

25c

ROBES DE MAISON

Valeurs merveilleuses en percale et broadcloth de coton imprimé. Très grande diversité de modèles. A ce prix cela vaudra la peine d'en acheter deux.

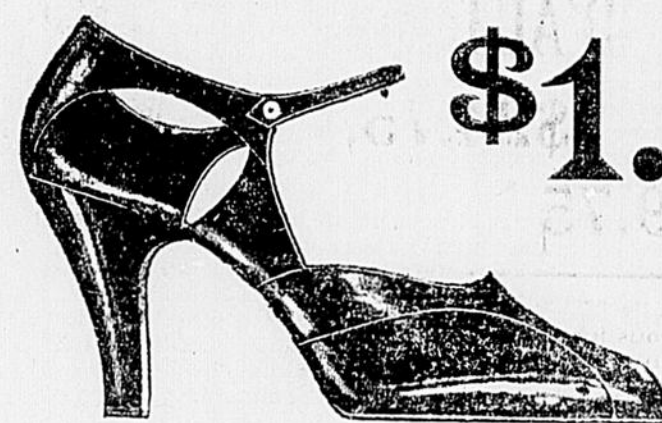
\$1.00

Robes Blanches Hoover

Fabriquées d'une belle qualité de Dimity dans toutes les nuances à la mode \$1.00

ELEGANTS
SOULIERS

Prix Excessivement Bas



\$1.98

Une
Aubaine
sans pareil

Souliers de rue et de soirée, modèles populaires, cuir verni ou chevreau noir. Avec courroies ou genre pumps ou oxfords. Talons bas, cubains ou hauts. Pointures 2 1/2 à 8.

Manteaux de
Voyage à
\$14.95

Souliers pour

\$2.98



Souliers à une crurcie, souliers à courroie centrée, pumps avec large boucle, pumps unis, Oxfords avec attaches et courroies étroites. Cuir vernis, imitation peau de serpent, cuir moderne estampé ou satin noir. Talons cubains, moyens ou hauts. Pointures: 2 1/2 à 8.

SAVONS

Palmolive et Lux 5 barres
pour
25 ctsSous-Vêtements
Rayon

Ces sous-vêtements se présentent dans toutes les nuances populaires et dans un grand choix de grandeurs. Modèles à la mode, taillleur ou garnis de dentelles, solidement cousus et garantis pour donner satisfaction.

Bouffants 50c Robes de nuit 1.29

Slips Princesse opaques 1.29

Kimonos 1.29 Pyjamas 1.29

BAS DE SOIE

Entièrement Façonnés

79c

Une Survaleur !

Nous offrons ces bas à moins de la moitié de leur prix ordinaire. Toutes les nuances les plus en vogue de la saison se retrouvent dans cet assortiment, telles que perle, grillée, nu, nu français, gris, opal, clair de lune, etc. Chaque paire est faite de soie pure du haut en bas et est renforcée aux points d'usure. Ce prix excessivement bas est rendu possible à cause de légères imperfections soit au pied ou dans le haut, qui n'affectent aucunement leur valeur. Pointures: 8 1/2 à 10.

Chics Chapeaux en
Feutre
\$1.00

Vraiment une valeur remarquable! Toutes les plus nouvelles nuances pour l'automne telles que maron faon noir bleu-marine bleu royal etc.

Une foison de modèles. Toutes les grandeurs.

Nouveaux chapeaux d'automne de toutes couleurs

\$1.98 et \$2.98

26 rue Des

SCHULTE-UNITED LIMITED

LE MAGASIN AUX SURVALEURS DES TROIS-RIVIERES

et Samedi, les 9 et 10 Août 1929

30 heures a.m.

jusqu'à 9 p.m.

VENTE
Préalable
de

MANTEAUX D'AUTOMNE
\$19.75, \$24.75,
\$29.75

Moyennant un dépôt de 25% nous garderons
votre manteau pour vous jusqu'au mois d'oc-
tobre. Achetez maintenant et économisez !

Remarquable assortiment de manteaux en broadcloth
laine entredoublée dans le dos. Luxueusement garnis
fourrures telles qu'Opposum Opposum croisé Castor
lux. Lignes droites ou élargies du bas, si populaires,
blets shawl ou foncés. Toutes les plus belles nuances
pour l'automne: noir, brun, bleu Yale, vin, vert anglais.
Grandeurs: 14 à 52.



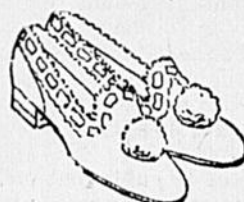
Renseignements

sur

l'Assortiment de Marchandises
"Schulte-United"

Robes et Manteaux, Chapeaux,
Chaussures, Sous-Vêtements,
Bas, Bijoux, Cosmétiques, Gar-
nitures de cou. Articles de cuir.

Extra Spécial
Pantoufles Boudoir



Cuirs à reliefs de
nuances rose, bleu,
brun, gris et noir.
Talons de caoutchouc
et Pointure: 3 à 7.
Prix très spécial 49c

49c

Elégants Souliers pour Dames

Chaussures pour toutes les occasions
permettant des économies remarquables

\$3.98



Oxfords, avec attaches, pumps avec une ou deux courroies, talons cu-
bains si confortables pour la marche. Cheveau noir, cuir verni ou veau
brun. Souliers avec attaches, souliers avec une courroie ou ouverts en cuir
verniss, cheveau noir ou de couleur, talons pointu ou junior, pour l'après-
midi. Pumps opéra et pumps à une courroie, satin, cheveau ou cuir verni,
hauts talons pointus pour le soir. Pointures: 2 1/2 à 8.

ames

Exfords Scuffs



Souliers d'un genre très
souple recherchés pour les en-
fants. Fabriqués d'élan brun
avec épaisse semelle de cuir.
En vente au prix d'un ressem-
lage. Pratiques et économiques
pour garçonnets et fillettes.

\$1.25

Populaires
Souliers Tennis



Populaires souliers de ten-
nis, tout blancs avec semelle
blanche crêpée. Pointures: 2 1/2
à 7—La paire

89c

Manteaux en Cameltex
\$24.75

Voici une valeur remarquable dans un manteau
aussi populaire pour l'automne. Modèles avec ou
sans ceintures. Entre-d. u. plure à la longueur. Gran-
deurs: 13 à 20.

Manteaux d'hiver pour
enfants --- \$4.95 a \$5.95

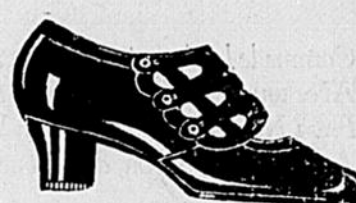
Une occas on sans pare lle d'économ ser en ac-
tuant d'avance ce anteu d'h ver à des pr x aus bas.
Vous serez réellement surpris des valeurs que nous
offrons. Tout ce qu'il y a de nouveau en fait de tissus
et de coupe.

SOULIERS correctifs pour Dames
avec supports d'acier

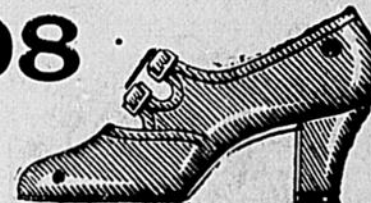
CUIR VERNI
CHEVREAU BRUN

CHEVREAU NOIR
VEAU NOIR

Beaucoup de Dames ne trouvent le confort que dans ces souliers hygiéniques,
avec renforts d'acier. Ils contribuent certainement à prévenir la fatigue des longues
heures de marche et protègent les tendons et l'arc du pied. Ce genre de souliers
est surtout confortable pour les Dames d'affaires. Ils sont très élégants pour la rue
et fabriqués pour procurer le repos lorsque vous êtes assises à un pupitre durant toute
la journée. Pointures 2 1/2 à 8.



\$3.98



Souliers de Course pour enfants

Fabrication solide pour
bons et jeunes gens. Ren-
forts à la cheville et au bout
du pied. Canevas épais brun
avec garnitures noires.
Prix spécial 89c

89c



Le soulier idéal pour les
enfants se boutonne sur-
ment et conserve les pieds
frais. Fais de solide can-
evas palm beach avec épaisses
semelles de caoutchouc.
Pointures: 8 à 2

69c

Sandaes et Souliers Sport
pour Fillettes et Enfants

Pointures: 8 à 10 1/2, la paire

Pointure: 11 à 2, la paire



89c

Solides sandales en veau noir, une merveilleuse
chaussure pour enfants au jeu. Semelle flexible et
hausses molles.

Souliers Sports **\$2.98**

Golf, Marche, Randonnée

Le soulier correct, con-
fortable et élégant fabri-
qué de peau d'élan avec
semelles nouvelles crêpées
pour assurer la marche.
Brun et blanc, grillé ou
acajou. Pointures: 2 1/2 à 8



BONNE QUALITE

GROSSE VALEUR

Souliers Chics pour Enfants

Bel assortiment de souliers bien fabriqués pour enfants,
comportant Bobbies brun avec attaches et garniture
d'imitation de peau de reptile, cuir verni avec appliques
en veau mat, cuir verni noir avec attaches bruns. La
plupart ont talons de caoutchouc. Pointures: 8 à 12—Une
occasion exceptionnelle de réaliser des économies. La paire

\$1.98



Sacoches en cuir pour Dames

15 douzaines de superbes sacoches fabriquées de peau
de chèvre ou de veau, courroie au dos ou poignée. Ses
sacoches nous ont coûté \$24.90. La douzaine, mais nous les
offrons au prix étonnant de 1.00

\$1.00

Chapeaux de Feutre pour enfants

Un gros assortiment de styles dans les couleurs en
vogue cet automne. Une grandeur pour chacun.

\$1.49

PYJAMAS
en Rayon
Dames
\$1.79

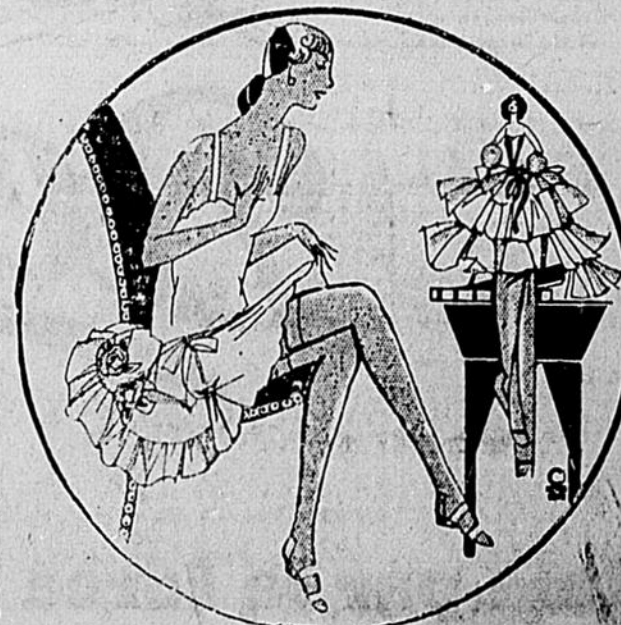
ASSORTIMENT DE BAS

Kayser et
Orient
\$1.50

Nous tenons en magasin
les modèles ci-dessous de
ces deux marques de bas si
bien connues:

- 1—Talons carrés, pesant
léger.
- 2—Talons pointus, pesan-
teur service.
- 3—Talons français, chiffon.
- 4—Talons pointus, chiffon.

Nous gardons toujours un
choix complet de nuances
telles que grillé, perle, clair
de lune, nu etc. Pointures
8 1/2 à 10.



s Forges

Shawinigan

Une école pour garçons à St-Bernard

Avis public a été donné par M. J.-O. S. Brunet, secrétaire-trésorier de la Municipalité Scolaire de Shawinigan, que les Commissaires d'Ecoles, à une assemblée qui sera tenue jeudi prochain, le 8 août, prendront en considération et adopteront une résolution relative à un emprunt de \$275,000.00 en vue de la construction d'une école pour garçons dans la paroisse de St-Bernard.

Actuellement nous n'avons ici que deux écoles pour garçons, à part le Jardin de l'Enfance dirigé par les RR. SS. Dominicaines du Rosaire et qui ne reçoit qu'un nombre limité d'élèves. Ces deux écoles toutes deux dirigées par les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, sont l'Académie de l'Immaculée-Conception qui reçoit les garçons des paroisses de St-Pierre et St-Bernard, et le Collège du Sacré-Cœur pour les garçons de St-Marc.

Depuis quelques années déjà, le Collège de l'Immaculée-Conception n'est plus assez grand pour répondre aux besoins des paroisses de St-Pierre et St-Bernard. Ces besoins augmentent sans cesse, c'est-à-dire le nombre des garçons en âge de fréquenter l'école devenant de plus en plus considérable, nos Commissaires d'Ecoles ont étudié soigneusement deux projets: celui d'un agrandissement au Collège de l'Immaculée-Conception ou la construction d'une nouvelle école dans la paroisse de St-Bernard. C'est ce dernier projet qui doit être adopté définitivement jeudi prochain par les Commissaires. Le coût ne sera pas beaucoup plus élevé que si on s'était contenté d'un agrandissement au Collège de l'Immaculée-Conception et on aura l'avantage d'élever une école absolument moderne.

La nouvelle maison d'enseignement sera érigée au coin de l'avenue des Cèdres et de la 1ère rue et la direction en sera confiée aux RR. Frères de l'Instruction Chrétienne. Le règlement de \$275,000 que les Commissaires d'Ecoles doivent pas-

ser à leur prochaine réunion se répartit comme suit:

10—\$30,000 pour l'achat des terrains nécessaires à l'érection d'une maison d'école pour garçons dans la paroisse de St-Bernard;

20—\$230,000 pour couvrir le coût de construction de la nouvelle école et d'une résidence pour les Frères;

30—\$7,000 pour couvrir le coût de l'ameublement de l'école et de la résidence des Frères;

40—\$8,000 pour couvrir le coût du nivellement de la cour de cette école, dont une partie devra être exhaussée de plusieurs pieds.

Il ne fait aucun doute que toute la population verra d'un bon œil s'élever une école pour garçons dans la paroisse de St-Bernard. Cette nouvelle maison d'enseignement est une nécessité et ne fera que répondre à un besoin devenu pressant.

Réouverture de la Bibliothèque municipale

Par suite de travaux importants exécutés à l'Hôtel de Ville, la bibliothèque municipale qui a dû être fermée pendant près de deux mois sera réouverte au public mercredi, 8 août de cette semaine. La bibliothèque, qui se trouvait autrefois au-dessus des bureaux de la Corporation, a été transportée dans le logement occupé précédemment par M. Léon Filion, ingénieur-mécanicien à l'emploi de la cité. L'ancien local de la Bibliothèque a été transformé en bureaux pour les ingénieurs et le surintendant des travaux de la cité qui les occuperont définitivement au commencement de la semaine prochaine.

Commencement d'incendie

Nos pompiers ont été appelés pour un commencement d'incendie, causé par un poêle à l'huile, chez M. James Parker dont le logement se trouve dans la propriété de M. J.-A. Frigon, M.P.P., sur la 7ème rue. Le feu s'était déjà communiqué à la cloison voisine du poêle lorsque les pompiers arrivèrent chez M. Parker, mais ils eurent tôt fait d'éteindre le feu avant qu'il ait pu causer des dégâts sérieux.

Une unité militaire à Shawinigan

Shawinigan possède depuis déjà quelques jours un corps de milice établi par le Quartier Militaire no 4 de Montréal et dont le commandement a été confié au Capitaine Bourget, avec comme assistants les Lieutenants Lionel Lemay et Eugène Bélanger, tous trois de notre ville.

Cette Compagnie compte présentement 100 hommes mais on veut en porter l'effectif à 150. Dès que la chose sera possible, on lui adjoindra une fanfare dont M. le Prof. Filion aura la direction.

Nos miliciens ont leurs quartiers au No 35 Ave Station, dans l'immeuble de M. Alfred Desilets, où deux fois par semaine, les lundi et mercredi soirs, ils ont leurs exercices.

Le Capitaine Bourget et ses lieutenants sont à organiser, pour une date prochaine, une grande démonstration à l'occasion de ce que l'on pourrait appeler la consécration officielle, du moins par nos autorités municipales, de la nouvelle Compagnie.

Votation sur deux règlements d'emprunt

Jeudi et vendredi prochain, les 8 et 9 courant, les propriétaires-fonciers de notre cité seront appelés à voter sur deux règlements d'emprunt. Le premier, No 311, au montant de \$250,000.00, doit couvrir le coût de construction d'un hôpital et d'un hospice en notre cité. On sait que le Gouvernement provincial s'est engagé à payer l'intérêt et l'amortissement sur la moitié de cet emprunt, soit sur la somme de \$125,000.00. Le second règlement no 313, au montant de \$15,500.00 doit couvrir la souscription de \$15,000.00 de la cité de Shawinigan à l'Hôpital Cooke pour les tuberculeux que l'on projette de construire aux Trois-Rivières. Une somme de \$500.00 a été prévue pour compenser la perte sur la vente des obligations qui seront émises en vertu de ce règlement.

Pique-nique des Artisans-Canadiens-Français de la Baie Shawinigan

Les Artisans Canadiens-Français, membres de la Succursale du

Sacré-Cœur de la Baie Shawinigan et leur familles, ont eu récemment leur pique-nique annuel qui a été couronné du plus franc succès. Nous en donnerons de plus amples détails dans un prochain courrier.

Grand'Mère

Tragédie de l'onde

Un jeune garçon de 10 ans, Jean-Marc Blais, fils de M. Jean-Charles Blais de cette ville s'est noyé jeudi après-midi vers les 3 heures alors qu'il se baignait en compagnie de deux autres jeunes compagnons de son âge, M.M. Lemay et Sigman à un endroit connu sous le nom de "la batture" dans la rivière St-Maurice à une distance d'environ trois arpents en aval des usines électriques de la Laurentide Power.

Le jeune homme nageait avec l'aide d'une pièce de bois de quelques pieds de longueur quant à peu près à une centaine de pieds du rivage le billot tourna sur lui-même et fit perdre l'équilibre au jeune nageur qui appela immédiatement ses compagnons à son secours. Le jeune Lemay nagea jusqu'à lui et put le ramener à une certaine distance du rivage, puis se sentant à bout de forces il faillit lui-même se noyer et dut abandonner le jeune Blais qui disparut sous l'eau, sans qu'on put le secourir davantage.

Cette noyade dans cette partie de la rivière St-Maurice n'est pas la première à cet endroit que l'on calcule très dangereux.

Une équipe d'hommes sous les ordres du chef Cléophas Hallé de cette ville travaille à repêcher le cadavre et hier soir on ne l'avait pas encore retrouvé malgré de fortes recherches.

Cette triste noyade a jeté la consternation chez la gent écolière de notre ville qui utilisait cet endroit comme baignoire dans leurs vacances, au détriment de la magnifique baignoire installée au Collège par la Commission Scolaire.

Les activités de l'Association de bienfaisance (Section ang.)

Les officiers de l'association de bienfaisance de notre ville (sec-

tion anglaise) qui travaillent de concert avec les membres de la Conférence St-Vincent de Paul pour le soutien des pauvres viennent de faire connaître le rapport de leurs activités financières pour la période se terminant le 2 juillet dernier. Avec un revenu net de \$610.82 cette société accuse un surplus de \$93.08. Comme cette somme est plus qu'insuffisante pour affronter les énormes dépenses de la saison morte, cette société a lancé un vibrant appel à la charité de nos concitoyens et nous espérons que leur appel ne restera pas vain.

Voici le détail des Recettes et Dépenses pour les derniers trois mois d'opération de la Société:

Dépenses:—Lait \$296.04, Loyers, 15.00, Dépenses d'hôpital 45.25, Remèdes 5.27, Opticien 15.00, Epicerie 63.18, Layettes 35.00, Frais de médecins 40.00, Pain 2.50, Voyages 0.50.

Total des dépenses: \$517.74. Les revenus nets se chiffraient à \$610.82 ce qui laisse une somme en banque de \$93.08.

La Cité sévra contre les baigneurs du Lac des Piles

Nous apprenons de source autorisée que les autorités municipales de Grand'Mère sont bien déterminées à faire observer l'ordonnance du Directeur du Bureau d'Hygiène.

Devant l'obstination du public de la région à vouloir considérer le lac des Piles, où la cité alimente son aqueduc municipal, comme plage publique où l'on peut s'y baigner sans être ennuyé, les autorités municipales de Grand'Mère, dans le but de protéger les eaux de ce lac contre toute pollution qui pourrait occasionner pareil abus, sont bien déterminées à prendre les mesures les plus énergiques pour faire observer l'ordonnance émise par le Directeur du Service d'Hygiène Publique de la Province de Québec.

Le public est donc prié de prendre note qu'il est absolument interdit à toute personne de se baigner dans le voisinage de la prise d'eau de l'aqueduc municipal de Grand'Mère, c'est-à-dire dans la partie du Lac qui se trouve vis-à-vis des lots nos 434-435-436 et 437, 464-465-466 et 467. Des affiches avertissant le public ont été installées et personne ne peut plaider ignorance.

Ceux qui pour une raison quelconque ont intérêt à faire disparaître ces avis, les endommager, doivent en prendre note que ces pancartes sont la propriété de la Cité de Grand'Mère et qu'en les détruisant ils s'exposent à en répondre devant les tribunaux.

Quant aux baigneurs obstinés ils s'exposent à de graves désagréments s'ils persistent à considérer le Lac des Piles comme une baignoire publique.

Au conseil municipal de la Cité

Le conseil municipal de notre cité a tenu une importante séance spéciale sous la présidence de M. le Maire J.-E. Guibord et à laquelle étaient présents MM. les échevins Georges Trotter, J.-O. Pelletier, Ephrem A. Lampron et Louis Trépanier.

Le conseil prend en considération les plaintes faites contre le nouveau rôle d'évaluation par MM. Olivier Cloutier, Arthur Trahan et Dr J.-O. Ricard. Les deux premières furent rejetées et celle du Dr Ricard fut considérée à son mérite.

—M. et Mme Alfred Farley, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Adolphe Allard.

—M.M. J.-A. Lambert, Exaudias Lavallée et Hector Lavallée, sont allés à Québec ces jours derniers.

—M. l'avocat Auguste Desilets est de retour d'un voyage de repos de quelques semaines dans la Gaspésie.

—M. Emilien Bordeleau a fait une courte promenade à Yamachiche dimanche dernier.

—M. et Mme Philippe Ouellette passent une quinzaine de jours de vacances au chalet du notaire J.-H. Desroches au Lac à la Tortue.

—Mlle Fabiola Mireault est de retour d'une promenade d'une quinzaine chez des parents aux Trois-Rivières.

—M. Hector Lavallée, de Montréal, passe sa vacance chez ses parents N. et Mme Exaudias Lavallée.

—Mlles Rachel et Rolande Lemay sont de retour d'une promenade de quelques jours à Nicolet.

—M. et Mme Félix Théberge ont passé la fin de semaine chez des parents à Valcartier.

—M. et Mme John Duval et leur fils Rymer, de Montréal, sont en visite chez Mme Philippe Duval.

—M. Cléophas St-Onge a fait une courte promenade à Montréal la semaine dernière.

—M. et Mme Euchariste Lafrenière sont en visite à Cocharne, Ont., pour quelques semaines.

—Mme Joseph Lafrenière et sa fille Jeanne de Waterbury, Conn., étaient en visite récemment chez M. et Mme Philias Boisvert.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

Tél. 469

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique. Spécialité: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes. Consultations de 11 à 12 a.m., de 2 à 3 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.

A domicile sur rendez-vous. 72, Royale coin des Forges. Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9.

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau 654

Résidence: 2274

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Parodontie par le Vacci sothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.

Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8. Bureaux: 26, Des Forges

Notaire

Tél.: Bureau 1059

Résidence 1959f

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.

38, Hart, coin Des Forges. Bureau du soir le vendredi de 7 à 8.

Avocat

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L.L.L.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières.

Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 3e samedi de chaque mois.

Assurances Générales

A.-J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.

Bureau établi depuis plus de 30 ans

Tél. 114, 4, Du Platon

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Bureau et hôpital privé 58, Royale, coin Plaisante. Tél. 1425

HEURES DE BUREAU 9 à 12 a.m. 7 à 8 p.m. 1 à 5 p.m.

Dispensaire Les mercredi et vendredi de 7 à 9 heures p.m.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Inst. K.C.H.O.S., Kansas City, Titut —Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE

SPECIALITE: Maux de tête—Yeux croches redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage—Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi:

9 a.m. à 6 p.m. Vendredi et samedi: de 9 a.m. à 9 p.m.

492, St-Maurice, Tél. 965

—Mlles Roland et Mariette Lacroix sont de retour d'une promenade d'une semaine dans la région du Saguenay.

—M. et Mme Euclide Guillemette et leur fille Claire, de Barabte, Abitibi, étaient en visite récemment à Grand'Mère.

—Mlle Pierrette Roy, de St-Michel, en visite chez M. et Mme Jules Roy depuis quelques mois est retournée à St-Michel de Bellechasse ces jours derniers.

Notaire

Téléphone Bell 717

Victor Abran

Notaire

Argent à prêter, assurances, collection, etc.

34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Bureau à La Pointe-du-Lac tous les samedis midi à lundi midi.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158

Résidence 988-j

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.

Bureau à St-Maurice du Samedi midi au Lundi midi.

Propriétés à vendre.

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions.

Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre

Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C.

Docteur en Chiropratique

Trois-Rivières

6a, rue Alexandre. Tél. 1913

Shawinigan Falls

26, 5me Rue. Tél. 725

Grand'Mère

121 rue St-Jacques Tél. 407

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénérien.

Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8 3/4

Maladies des voies urinaires

femmes

de la peau

Tél. 119 28 rue Royale

Médecin

Tél. 1526

Docteur R. Dugré

Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York

Chirurgien de l'Hôpital Saint-Joseph

SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.

CONSULTATIONS

Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 heures p.m.

A domicile: sur rendez-vous.

56, Ave Lavolette.

Avocat

Téléphone 323

Roger Bisson

Avocat et Procureur

142, rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640

Henri Bisson

Comptable et Liquidateur

Syndic en matière de faillite.

Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service

142, rue Notre-Dame,

Trois-Rivières.

Avocat

Joseph Barnard

AVOCAT

108, rue Des Forges

Tél. 1299-J

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310

Edifice Power, Trois-Rivières

Jacques Bureau, C. R.

Philippe Bigné, C. R.

Georges Gouin, B. A.

Léon Girard, L.L.L.

Bureau, Bigné, Gouin & Girard

Avocats

4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Papa S'y Connait



Comme le lendemain l'on part en pique-nique, Avec tous les enfants, pour les distraire un brin Papa Nepomucène et maman Veronique Achètent du jambon, d'la moutarde et du pain.

Mais comme les sandwich's, cela nous porte à boire, Papa Nepomucène entasse dans l'auto Ginger Ale et Soda, Liqueurs au jus de poires Et d'autre chose itou qui n'était pas de l'eau.

Le soleil est brûlant, la journée sera belle Et déjà les bambins ont hâte d'arriver A l'endroit où, munis de leur petite pelle, Dans le sable ils pourront faire de gros pâtés.

L'air triomphant, papa, conduisant sa machine, Jette de temps à autre un regard assoiffé Vers un objet oblong dont la vue le fascine: — Cette caisse de Dow, là, sur le marchepied. —

Il s'y connaît...



Dow

Old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la force et par la qualité

LE GOIN DES DAMES



UN POÈTE DE CHEZ NOUS

C'est pour un pays, un bien agréable devoir que celui d'alter la mémoire de ceux de ses fils qui, pendant leur vie, ont ajouté par leur courage, leurs travaux ou leurs talents, un éclat nouveau à la gloire de la science ou des arts.

C'est dans le but d'honorer le souvenir magnifique de l'un de nos poètes que la Commission des monuments historiques de Québec présidera demain, à Lotbinière, au dévoilement d'une plaque commémorative à la mémoire de Pamphile Lemay.

On peut dire de Pamphile Lemay qu'il fut celui de nos poètes qui chanta le plus exclusivement, le plus amoureux, la terre canadienne.

Son œuvre entière est une effluve du sol natal; elle est le reflet de nos coutumes et des mœurs rustiques de notre vieille province de Québec.

En effet, ce qui caractérise ses œuvres c'est le souffle essentiellement du terroir qui les anime. Tous ses poèmes, a-t-on dit de lui, et avec raison, sont faits d'étoffe du pays.

Les choses et les gens de chez nous, voilà la source où semblait s'alimenter le beau talent de Lemay.

Pamphile Lemay naquit à Lotbinière, en 1837. En 1918 la poésie canadienne perdit en lui l'un de ses plus illustres disciples, et tout le pays qu'il avait si bien décrit et chanté, un vrai patriote.

Il était doué d'une nature enthousiaste et sincère. Poète tendre et sensible il aimait la vie champêtre, la vie intérieure, l'intimité du foyer qu'il chantait avec bonheur. Son accent se trouve parfois enveloppé de mélancolie, mais partout il trahit le cœur qui se découvre généreux et bien de sa race.

Pamphile Lemay publia, à part quelques poèmes d'inspiration romantique, un roman en vers: « Les vengeances », appelé plus tard « Youkourou ». Tour à tour, son talent nous donna: « Une gerbe », « Fables canadiennes », « Petits poèmes », « Contes vrais », essais poétiques... Pour couronner son œuvre il publia un recueil de sonnets intitulé: « Les Gouttelettes » qui se trouve être un des rares joyaux de la poésie canadienne, et dans lequel on peut lire ce cri qui peint toute son âme:

« J'ai mieux aimé chanter que jeter l'invective.
« J'ai souffert, je pardonne, et le pardon m'attend. »

C'est la gloire de Lemay d'avoir en ses vers rendu l'image de notre sol canadien, fait revivre nos mœurs rustiques, nos types primitifs, nos légendes si belles, si touchantes dans leurs naïvetés. Et son triomphe pourrait bien s'appeler le triomphe du terroir.

Fleurette de Givre

Miroirs

Sous les voûtes en ombrelles,
Dans les bagues des margelles,
Être puits en oraison;
Prunelle méditative,
Secrète nappe d'eau vive,
Être en contemplation.

Comme les étangs de moire,
Sous un fard de mousse noire,
Avoir un calme ambigu;
Réfléchir le ciel immense,
Garder le parfait silence
Et son rêve continu.

Être sur la jeune fenille
La goutte d'eau qui recueille
La dernière des heures;
Être la flaque des routes,
Où se reflètent les doutes
Et les mystères des cœurs.

Madeleine Delbrel

Le dé

Parmi les reliques d'une vie de femme, il n'en est guère, à mon sentiment, de plus touchant qu'un vieux dé! Un dé, qui jadis a été robuste, fuselé, élégant; une si utile et jolie parure! Un beau dé d'or est un accessoire tout féminin et charmant qui semble faire partie de la créature qui le porte.

Quelle habileté, quelle adresse n'imprime-t-il pas au doigt qui l'a chaussé! La petite fille aime tendrement le mignon dé d'argent, qui est sa première « livrée » de femme... Quand une fillette reçoit ce gracieux présent, elle se sent tout d'un coup pareille à une « maman » et même à la grand-mère qui lui en enseigne si patiemment l'usage!

Qui peut donc regarder sans émotion un vieux dé tout crevé, et dont le « vermillon » a disparu? De quelles tendres pensées ce dé, compagnon dont on ne se sépare pas, a-t-il été le confident? Depuis l'heure exquise des jolis ouvrages confectionnés en cachette pour les parents, jusqu'à celle (bénie entre toutes) où la femme la plus paresseuse le coiffe avec fierté, pour confectionner les mignons objets d'une layette... et où des lèvres

aimées viennent baiser avec reconnaissance ses doigts laborieux.

Combien de femmes lasses et tristes ont pris leur dé pour remonter leur courage! car il n'y a rien d'apaisant comme le manège de l'aiguille: l'ourlet, le surjet même la reprise, possèdent des vertus sédatives mystérieuses, et encore la tapisserie... il faut avoir pratiqué ces calmants silencieux pour en connaître l'efficacité!

La fillette d'abord, la femme ensuite, au courant d'une longue vie prend généralement son dé avec un mouvement de plaisir. J'en ai vu devant les yeux, cabossé, troué, lamentable... il appartenait pendant de longues années à la main la plus fine qu'on pût voir, une main qui brodait comme une fée et piquait l'aiguille, même celle à reprendre, avec une non pareille grâce. Partie, cette chère créature, compagne de jeunesse... mais le petit dé mutilé est là... et si un instant je le place à mon doigt, elle est revenue.

Le Rosaire est quelque chose de grand, puisque c'est Jésus et Marie s'épanouissant dans le monde en 15 mystères, et le développement de ces 15 mystères forme le christianisme tout entier.

Mois de Marie Dominicain.

Louis Veillot et sa fille religieuse

(suite)

« Cela fait, elle s'est préparée à mourir avec une grande joie. Elle a fait ses vœux. Elle a chanté en connaissance de cause quelques phrases sublimes qui peignent la vie qu'elle a choisie, et l'évêque lui a dit: Vous êtes morte au monde et à vous-même. Ensuite on l'a couchée sous le drap mortuaire, on a fait les prières des morts, on a jeté l'eau bénite et c'est fini. A présent, je puis prendre le deuil, ma fille n'est plus: cette aimable Luce, si bonne, si intelligente, si aimable, cette lumière de mes yeux, cette joie de mon cœur. Quand je vois le tombeau, il ne me reste qu'à dire "Amen"! Je l'ai dit. Ah! que j'étais sous le pressoir! Mais je voyais ce vin très pur s'échapper de la pauvre grappe foulée, et je savais bien que je devais rendre grâce. Je sens que j'y viendrai, que Dieu est bon, que je serai content. Seulement il n'y a encore que deux jours. Je ne suis encore qu'un mare humide de pleurs et il me semble que ces pleurs sont du sang ».

Louis Veillot n'allait pas tarder à sentir la grâce de l'holocauste qu'il avait si généreusement offert. Dans les lettres qu'il adresse à la nouvelle professe, c'est la joie qui domine, la joie d'avoir offert et par une victime éminemment agréable à Dieu. Saintement fier de la promotion de sa fille à la dignité d'épouse du Roi du ciel, il s'adresse des lors avec un respect tout particulier à son « ancien petit Lulu mignon » devenu son « illustre et vénérée Dame de la Visitation Sainte-Marie ». Il lui écrit le 31 décembre 1876:

« Ma très honorée Dame et très chère fille, ta diligente petite lettre m'a ravi. J'approuve que tu t'appauvrisses de tout, et j'en loue Dieu; mais j'aime bien que tu gardes un petit coin de ton cœur à ton pauvre vieux père. Laisse-le toujours là. Il considère que c'est sa place à l'église et à la messe. Il s'y tient bien avec la déférence, le respect et l'esprit de pauvreté et d'humilité qui conviennent à la petite, mais aussi à la dignité de son état. Je t'assure qu'il est bon et doux de penser qu'on est le père d'une religieuse. Cela rabaisse et relève en même temps. Quelle grande dame est devenue ce chiffon de Lulu! quelle splendeur! quelle majesté! Elle sera dans le cortège spécial de l'Agneau; elle chantera ses louanges éternellement; il entendra sa voix distinctement, il en sera charmé et en même temps elle est ma fille, et j'ai fourni quelque chose de ses parures immenses et immortelles! Elle est Marie-Luce, mais elle a été Luce Veillot, et elle s'en souviendra aussi longtemps que le Roi du ciel se souviendra d'avoir été Jésus de Nazareth. Voilà sur quelques échasses L. Veillot est perché pour de perpétuelles éternités. »

« Adieu, mon enfant. Prie Dieu de me donner plus d'amour pour lui. Pour toi, j'ai ce qu'il faut. Plus, tu ne voudrais pas. »

Sept ans plus tard, Louis Veillot allait au ciel recevoir sa récompense de Celui auquel il avait sacrifié sa fille. Marie-Luce, après une vie toute de prière et d'humilité l'y a rejoint il y a quelques années à peine. Dans le monument élevé à la mémoire du grand journaliste catholique dans la basilique de Montmartre, on a eu l'heureuse idée d'associer leur souvenir: à la statue symbolique de la foi, placée à gauche de la stèle qui porte le buste de Louis Veillot, le sculpteur a donné les traits de Soeur Marie-Luce.

« La Semaine Littéraire. »

L'emploi du temps de nos enfants

Les enfants n'ont pas le sens de la durée et les heures se mesurent pour eux d'après l'ennui ou le plaisir qu'elles ont apporté. Tout petits, le sommeil et les repas marquent le rythme du temps puis les jeux interviennent et lorsque l'étude s'introduit dans leur vie, la division des jours et leur bon emploi se précise plus ou moins selon que leurs parents ont organisé le programme quotidien avec plus ou moins de méthode et de régularité. Pour les enfants comme pour les grandes personnes, on n'a ni le temps de « rien faire », selon l'expression consacrée, si on ne met un peu d'ordre dans sa vie, une armoire bien rangée contient le double d'objets que celle de mêmes dimensions où les choses s'entassent pêle-mêle; une existence dominée par le désordre dans l'emploi du temps et par une fantaisie déréglée passe sans qu'on puisse en retirer rien de profitable, ni pour soi, ni pour les autres. La discipline prolonge ses heureux effets alors que l'autorité des parents et des maîtres a depuis longtemps cessé de l'imposer.

Claudette

Vous êtes plus faibles et indolentes que tendres, mesdames, lorsque vous laissez vos jeunes enfants faire « grasse matinée » musarder dans leur chambre, abritant leur paresse et... la vôtre sous le fallacieux prétexte qu'ils se reposent et se font une santé.

Erreur: pour eux et pour vous, il est un temps normal à consacrer au sommeil, au repos, et seule la régularité des couchers et des levers peut assurer l'équilibre de la santé. Que les grandes personnes, esclaves du travail ou du monde, sacrifient cette régularité, soit, mais les enfants ne subissent pas les mêmes contraintes et lorsque l'heure a sonné de regagner la couchette ou de la quitter, il n'est point de caprice, ni de mauvais prétextes pour la différer.

Le programme à caser entre ces limites, s'il n'a pas la rigidité inexorable commandée plus tard par les études, doit même pour les jeunes enfants, être nettement déterminé; non seulement pour la commodité des parents, mais aussi et surtout pour le bien des petits: des sorties quotidiennes par exemple, à des heures données et auxquelles il ne faut pas renoncer pour des motifs futiles. Ce n'est pas toujours un footing bien engageant que d'aller à l'allure mesurée des bambins, sous un ciel peu élément et dans les chemins battus chaque jour ou presque! Mères et serveurs y renonceraient parfois bien volontiers, si l'injonction ne leur en venait d'un programme sagement élaboré et suivi. Il n'est pas question, certes, de tyranniser les enfants, de les arracher farouchement au plaisir ou au travail d'un moment au nom de ce programme; c'est un cadre plus souple et plus intelligent que nous voulons à une enfance qu'il faut désirer heureuse.

RECETTES

Fondue

- 1 tasse de lait bouillant
- 1 tasse de mie de pain frais
- 1/4 de livre de fromage au lait, coupé en petits morceaux
- 1 cuillerée à soupe de beurre
- 1/2 cuillerée à thé de sel
- 3 jaunes d'œufs
- 3 blancs d'œufs.

Mélanger les cinq premiers ingrédients, ajouter les jaunes d'œufs bien battus, puis les blancs battus en neige et mélanger le tout. Verser dans un plat graissé et faire cuire dans un four modérément chaud jusqu'à cuisson complète.

English rarebit

- 1 tasse de mie de pain rassis
- 2 tasses de lait
- 2 cuillerées à soupe de beurre
- Quelques grains de poivre de Cayenne



Livres de Bébé GRATUITS
Ecrivez à la Cie Borden Limitée, Dept. B. 40, 140 Ouest, rue St. Paul, Montréal.
Demandez deux Livres du Bien-Être de Bébé.

- 1/2 tasse de fromage mou doux, coupé en petits morceaux
- 1 œuf
- 1/2 cuillerée à thé de sel
- 1/2 cuillerée à thé de sauce Worcestershire.

Faire tremper la mie de pain dans le lait. Faire fondre le beurre, ajouter la mie de pain et le fromage. Lorsque le fromage est fondu, ajouter l'œuf battu légèrement et les assaisonnements. Faire cuire trois minutes puis verser sur des tomates frites, du pain rôti ou des crackers. Servira six personnes.

- Fromage canadien et riz
- 1 cuillerée à soupe de beurre
- 1 tasse de fromage râpé

1 tasse de riz cuit
1 tasse de lait
1 cuillerée à thé de sel
1 œuf
Faire fondre le beurre et le fromage. Employer le bain-marie si possible. Ajouter le riz et le lait, et assaisonner au goût. Puis, ajouter les œufs légèrement battus. Du piment haché ajoute saveur et coloris attrayants. Faire cuire dans un four modéré jusqu'à ce que la crème soit prise.

Je veux vous apprendre un beau secret pour ravir, dans vos conversations, le Cœur de Jésus... introduisez-y avec grâce quelques mots du bon Dieu.
St-Léonard de Port-Maurice.

Le but est toujours
"Qualité avant tout"

LE THÉ
"SALADA"

Tout frais des plantations

COUVET DE MARIE-REPARATRICE

117 RUE ST-CHARLES, TROIS-RIVIERES

Leçons particulières en français et en anglais pour les jeunes filles.
Préparation à la Première Communion, garçons et filles.

Cours gratuits du soir: français, anglais, catéchisme, sténographie, couture, broderie, dentelle, filet, etc.
1er OCTOBRE — 1er AVRIL



Des Dents Naturelles

C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACADIE.

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

Téléphone: Bureau 919

Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:

Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.

Le soir: MARDI et VENDREDI

de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

81 RUE HART,

LES TROIS-RIVIERES

L'Installation Electrique

Pour les Vitrines, les montres
et tout le Luminaire du magasin

SCHULTE-UNITED LIMITED

ONT ÉTÉ FAITS PAR LA

NORTH SHORE POWER COMPANY

Trois-Rivières

Cap-de-la-Madeleine

Consultez-nous pour vos problèmes électriques.

Le Piano

Lindsay

\$345

Conditions faciles

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.-E. GRÉGOIRE, Gérant

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Représentant à Grand-Mère et à Shawinigan Falls, de même que saile d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-1

Les conseils
hebdomadaires
aux touristesCeux que fournit cette semaine
l'Automobile Club à ses
membres

Dans la lettre-circulaire qu'il adresse à ses membres cette semaine, le "Royal Automobile Club of Canada" donne de très intéressants détails sur les formalités que les citoyens du Canada doivent maintenant remplir avant de traverser les lignes, pour faire du tourisme aux États-Unis; sur la construction des ponts Vian et Lachapelle, dans le nord, sur l'application de couches d'huile sur certaines routes de l'état de New-York et sur l'abolition des annonces sur les routes provinciales et autres.

Immigration

Le mode d'examen des personnes entrant aux États-Unis a été modifié et maintenant la liste des questions importantes qui sont posées aux visiteurs entrant chez nos voisins et venant du Canada comprend: les noms et prénoms; lieu de naissance; lieu de résidence; pour les citoyens qui ne sont pas Américains: les endroits où l'on va, la durée de la promenade, occupation et autres.

Aux frontières, les officiers ont été prévenus qu'ils doivent accepter les lettres d'introduction données par le Club, comme étant suffisantes. A ceux qui traversent souvent la frontière, toutefois, on recommande de se procurer une carte émise par les autorités.

Ponts du Nord

Le directeur du service des Utilités Publiques a informé le club que la suspension de la circulation sur les Ponts Vian et Lachapelle, pendant leur reconstruction, les rap-

longée que juste le temps absolument nécessaire. En aucun temps, les deux ponts seront fermés en même temps. Ces ponts ne seront pas fermés avant l'automne et peut-être l'hiver.

Les autobus de la compagnie "Provincial Transport" étant trop lourds pour circuler sur ces ponts, cette compagnie entretiendra un service de bateaux-traversiers pendant la durée des travaux. Les automobilistes pourront probablement utiliser ces traversiers, à l'occasion.

Dans New-York

De M. David Newman, du service des routes de l'état de New-York, le club a appris que l'installation de l'huile sur ces routes, est pratiquement terminée et que les automobilistes n'auront pas de difficultés à y passer.

Les enseignes

Les nouvelles venant de Québec, annoncent que non seulement le gouvernement fera disparaître des côtés de la route les affiches et annonces pour liqueurs, mais aussi toutes celles qui cachent la vue générale du paysage.

La Gaspésie

Le secrétaire de l'Auto Club, M. Geo.-A. McNamee, affirme que les demandes de renseignements de la part des touristes étrangers sont de beaucoup plus considérables que l'année dernière, ce qui indique que l'afflux des voyageurs américains, cette année, va dépasser de beaucoup celui de l'an dernier. M. McNamee fait remarquer que l'intérêt presque général semble se concentrer sur le tour de la péninsule gaspésienne.

On sait que la route conduisant jusqu'à la Gaspésie part de Montréal, traverse Lévis et longe le fleuve St-Laurent, to à le long du littoral de la péninsule pour revenir ensuite en longeant la Baie des Chaleurs jusqu'à la Matapédia et de là jusqu'à Ste-Flavie, à travers

l'une des plus admirables vallées qui existent.

On revient ensuite à Montréal soit par la rive sud, c'est-à-dire de Lévis à St-Lambert, ou bien par la rive nord, de Québec à Montréal. On traverse rapidement et facilement de Lévis à Québec et vice versa. La randonnée complète est d'environ 1,300 milles.

On conseille, d'après l'expérience, de faire le voyage en longeant d'abord le St-Laurent avant la Baie des Chaleurs, c'est-à-dire passer en premier par la rive nord de la péninsule et revenir par la rive sud, parce que la route, à certains endroits, longe de très près le bord de la falaise. En descendant, l'automobile se tient à droit et est ainsi plus en sûreté.

Pont de Métis

M. McNamee annonce que le pont de Grand Métis est maintenant réparé et que le touriste n'ont pas à craindre à cet endroit. Ceux qui ont fait le trajet en automobile disent que les paysages sont d'une beauté incomparable. Tout d'abord d'ici à Québec, des villages bien établis et intéressants et plus bas, la nature à la fois sauvage et sereine et les beautés de la Matapédia et de la Baie des Chaleurs. Le Royal Auto Club a dressé une liste de 32 hôtels recommandés aux touristes. De plus, nombre de postes de secours sont échelonnés le long la route et répondent à tout appel d'urgence.

La révolte
de l'Action
Française

Dans un communiqué publié par "l'Aquiline", S. E. le cardinal Andrien souligne ce qu'il appelle à juste titre les divagations de "l'Action Française". La revue de presse de ce journal ayant opposé "une réplique brève et pauvre" à un communiqué antérieur sur les mesures édictées à Bordeaux pour le mariage des insumis de l'Action Française, le vénérable archevêque de Bordeaux déclare qu'il ne s'agit pas d'une question mixte. Il s'agit de la foi mise en péril. Après avoir cité un exemple d'égarement, le cardinal ajoute: "Et cet exemple qui n'est pas, hélas! le seul, démontre plus eloquemment que tous les discours combien le Pape Pie XI a eu raison de dire aux adhérents de l'Action Française: "Non licet!" Il ne vous est pas permis de rester sous l'influence de maîtres dont les doctrines, contraires au dogme et à la morale catholique, constituent un grave péril pour ce que vous avez de plus cher: votre foi, votre vertu et vos espérances éternelles."

"Ces paroles du Vicaire de Jésus-Christ mettent à néant la thèse de la question mixte invoquée par l'Action Française, mais réfutée et avec quel luxe de preuves! par des théologiens d'une autorité enviergure que celle des faux chrétiens et des faux prophètes de la rue de Rome."

En condamnant l'Action Française dans l'intérêt de la foi et des mœurs le Pontife romain n'a fait qu'exercer les pouvoirs spirituels que le Concile du Vatican lui a reconnus dans sa Constitution dogmatique sur l'Eglise du Christ, et qui lui donnent, en matière de salut, toute autorité sur l'intelligence et sur la volonté de l'homme. Ce qui fait ressortir encore davantage le caractère purement spirituel du geste accompli par le Pape contre l'Action Française, c'est que le Concile du Vatican, après avoir défini les pouvoirs du Pontife romain, n'a pas manqué de fulminer cet anathème: "Telle est la doctrine de la vérité catholique, dont nul ne peut dévier sans perdre la foi et le salut." Que faut-il encore, pour reconnaître que le verdict de Rome contre l'Action Française porte sur une matière qui rentre dans le domaine exclusif de l'autorité ecclésiastique et ne relève en rien du for civil?"

"Quand le divin fondateur de l'Eglise dit à Pierre et aux apôtres et par eux au Pape et aux évêques, leurs successeurs: "Allez et enseignez toutes les nations", il leur donna le monopole de l'enseignement du dogme et de la morale

dans toutes les sphères, et n'ayant pas à se préoccuper des conflits relatifs aux questions mixtes, puisqu'il n'y avait qu'une seule autorité enseignante, il se contenta de dire aux futurs prédicateurs de l'Evangile: "Allez et enseignez. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, et celui qui ne croira point sera condamné."

"Si les dirigeants et les dirigés de l'Action Française avaient tant soit peu compris cette doctrine élémentaire, ils auraient évité comme une monstruosité d'accuser le Pape d'être sorti de son domaine, en d'autres termes, d'avoir trahi sa mission providentielle pour glisser sur le terrain des basses intrigues politiques, se réfugiant elle-même dans la fameuse et puérile théorie du suicide et du parricide, que personne, du reste, n'a prise au sérieux, excepté peut-être chez les fidèles de l'obédience maurassienne, auxquels s'applique la parole de l'Ecriture: "Il n'a voulu rien comprendre pour se dispenser de bien faire", c'est-à-dire, en l'occurrence, d'obéir au Pape, au vrai Pape, à celui qui a reçu de Jésus-Christ, en la personne de Pierre, les clés du royaume des cieux, et sans lequel nul ne peut y entrer, car c'est un dogme de foi défini par les Conciles que, "hors de l'Eglise, il n'y a point de salut" et l'Action Française professe une hérésie manifeste quand elle promet à ses adeptes morts en état de révolte contre le Pape d'obtenir bientôt les "parterres du ciel, parce qu'ils ont donné leur vie pour l'idée chrétienne", en manifestant, à Paris, contre l'apothéose d'un renégat dont la politique fit tant de mal à l'Eglise, à la France, aux Congrégations religieuses et à la famille."

L'ENSILAGE DE
LEGUMINEUSES

(Notes des fermes expérimentales)

On a réussi, sans trop de difficultés, à ensiler du méliot, du trèfle rouge et un mélange d'avoine, pois et vesce; l'ensilage obtenu était très savoureux. On n'a pas aussi bien réussi à ensiler la luzerne. La Ferme Expérimentale centrale d'Ottawa a conduit des essais élaborés en ces cinq dernières années pour trouver le meilleur moyen d'ensiler les récoltes que nous venons de mentionner et elle a recueilli une somme considérable de renseignements sur cette question.

On a trouvé que le méliot donne l'ensilage de la meilleure qualité lorsqu'on coupe la récolte au moment où la moitié des plantes présentent leurs premières fleurs. On a éprouvé quelque difficulté avec laquelle les gerbes liées sont portées dans le silo dédommage amplement des difficultés que présente la récolte faite de cette façon.

Deux ou trois heures de fanage dans le champ n'abiment pas le méliot pour l'ensilage mais il ne faudrait pas le laisser exposé plus longtemps, surtout si la journée est chaude et ensoleillée. On convertit généralement le trèfle en foin dans toutes les régions où cette plante vient bien cependant les essais conduits à la Ferme Expérimentale montrent qu'on peut en faire un bon ensilage. Le trèfle rouge, lorsqu'il est en pleine floraison et qu'il est ensilé au bout de deux ou trois heures après la coupe, a donné un ensilage qui est toujours sorti du silo en état superbe.

Les mélanges d'avoine-pois et d'avoine-pois-vesce, coupés lorsque l'avoine était au début de l'état pâteux, ont donné l'ensilage de la meilleure qualité. A cette base, la récolte donne généralement de légers signes d'un changement de couleur, de vert elle devient jaune. Quelques heures de fanage dans le champ n'ont pas affecté la qualité de l'ensilage provenant de ces mélanges, mais lorsque la récolte était fanée plus que trois ou quatre heures sous un chaud soleil, il y avait une tendance à la formation de poches de moisissure dans le silo où l'on déposait ce fourrage trop fané.

La Luzerne

De toutes les récoltes généralement cultivées pour le foin, aucune ne dépasse la luzerne et il vaut toujours mieux en faire du foin que de l'ensiler. Et fait dans ces expériences, c'est la luzerne qui s'est montrée la récolte la plus difficile de toutes à ensiler. Elle donne souvent un ensilage très peu savoureux, lorsqu'on réduit par un fanage de faire l'ensilage de luzerne, il pourra être avantageux de la mettre en silo; cependant, malgré les difficultés auxquelles on s'est heurté dans l'ensilage de la luzerne, il a été démontré par l'expérience que lorsqu'on réduit par un fanage de cinq heures au soleil l'humidité naturelle des plantes de luzerne coupées en plein fleur, on obtient presque toujours un bon ensilage.

Cependant dans ces deux cas où cette pratique a été suivie dans une journée spécialement chaude et sèche, la luzerne s'est trop fanée; il en est résulté des poches de moisissure dans le silo. Une bonne

pratique également est d'ajouter à la luzerne que l'on ensile des fourrages verts, riches en hydrates de carbone. Lorsque, par exemple, on mélangeait de la luzerne en pleine fleur, non fanée, avec 25% de mil, on a obtenu dans trois essais, un ensilage de bonne qualité, mais dans un autre essai, l'ensilage n'était que passable.

Dans un essai conduit l'année dernière, la luzerne n'a été coupée que dix jours après qu'elle était en pleine floraison, puis elle a été ensilée sans être fanée; les résultats obtenus ont été des plus encourageants. Ces expériences n'ont pas réglé définitivement le problème de l'ensilage de luzerne, mais l'on a fait des progrès considérables dans cette voie.

STE-CECILE-
DE-LEVRARD

Dernièrement, avait lieu dans notre église, l'ouverture solennelle de nos Quarante-Heures.

Comme toujours, les paroissiens y ont assisté fidèlement. Chaque matin nous avions le spectacle édifiant d'une foule nombreuse s'approchant de la Table Sainte. M. l'Abbé Binette, de Gentilly, officia à la messe de l'ouverture et de la clôture des Quarante-Heures. Le sermon fut donné par M. l'abbé Lemire, de Manseau.

La prière du soir à sept heures et demie réunissait une assistance nombreuse. Il est certain que ces jours de prières ferventes attireront sur toute la paroisse de nombreuses bénédictions du Ciel. Plusieurs prêtres étrangers sont venus prêter leur concours.

En visite

M. et Mme Barromée Cinq-Mars ont eu le bonheur de recevoir, après neuf ans d'absence, leur fille Rév. Soeur Ste-Elizabeth-de-Hongrie, religieuse chez les RR. SS. de la Charité de Québec. Elle était accompagnée de Rév. Soeur Ste-Camilla.

Mlle Ange-Emma Mailhot, de Sherbrooke, est actuellement en promenade chez son grand-père M. Hector Tonsignant.

Mme Oscar Bouchard et sa jeune fille, de Montréal, étaient en visite chez Mme Séraphin Rivard ces jours derniers.

M. Wilfrid Cinq-Mars est allé à Gentilly la semaine dernière en voyages d'affaires.



Ce que notre
Banque
vous offre

Le service d'un personnel courtois.
Des services techniques complets.
Une collaboration intelligente.
Une garantie de sécurité exceptionnelle.
La même sincère bienvenue, que vos
épargnes soient petites ou considérables.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES

Angle
Notre-Dame et Des Forges
A.-E. Boutin,
Gérant.

Angle
Laviolette et St-Maurice
J.-F. Guillemette,
Gérant.

Les DIX Etages

de

L'EDIFICE AMEAU

sont érigés !!!...

Les pessimistes et les prophètes de
malheur restent bouche bée...

Nous recommandons :

Les Obligations --- Or

6 1/2 %

PREMIERE HYPOTHEQUE

gagée en fiducie
comme un placement exceptionnel

LOUIS NORMAND

INCORPOREE

BANQUIERS EN VALEURS

LES TROIS-RIVIERES

JOLIETTE

VICTORIAVILLE

Recommandations
du Vieux Guide

Le vieux guide sait que les chasseurs négligents causent une bonne partie des feux qui détruisent chaque année d'excellents terrains de chasse et de précieuses réserves forestières. Le bon chasseur éteint toujours soigneusement les feux qu'il fait dans les bois.



Publié par ordre de
l'Honorable Charles Stewart,
Ministre de l'Intérieur.



THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED

Marchands de Bois de Construction.



Bois de Construction
Mouluures
EpINETTE
Lattes

Bois de Charpente
Pin
Fir de la Colombie
Bardeaux, etc.



Cèdre
Pin Blanc

Notre assortiment est au grand complet dans toutes les lignes. Nos prix sont raisonnables, et vous assurent le maximum pour l'argent investi.

TROIS-RIVIERES

Tel. 1367

SHAWINIGAN FALLS

Tel. 593.

FAVORITE
Chez tous les Connaisseurs

...depuis son apparition cette bière
n'a cessé de se trouver de nouveaux
adeptes. On la reclame de partout
et cette popularité lui est acquise par
son goût inimitable et sa qualité.

LA BIÈRE

DOLLARD

La Brasserie des Trois-Rivières, Limitée

Trois-Rivières, P. Q.